



www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Flooz transfert international

**Transférez de l'argent
à l'international !**

Réception et Envoi vers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger



**Spécial Election
Présidentielle**



TOUT SUR LE SCRUTIN DU 25 AVRIL

**Candidats, projets de
société, chiffres clés,
statistiques, pronostics,
analyse ...**



**LOI N° 2012 - 001
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS
EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST
MAINTENANT **DISPONIBLE****



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA
PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

PAS DE MAUVAIS PERDANT !

Dans quelques jours, les Togolais seront appelés aux urnes pour élire celui qui présidera à leurs destinées les cinq (5) prochaines années. C'est un exercice auquel ils sont aujourd'hui habitués, depuis la réinstauration du pluralisme politique et la première élection présidentielle en 1993. Contrairement à ce que soutiennent certaines critiques destinées à stopper le processus et à motiver un report, une élection n'a pas en soi pour vertu de résoudre des crises politiques ou des difficultés sociales. Il est simplement un rendez-vous démocratique dicté par l'agenda républicain, qui impose qu'à intervalles réguliers, la parole soit donnée aux citoyens, pour renouveler leurs dirigeants. C'est une occasion unique d'expression du suffrage universel, pour maintenir la confiance aux responsables du pays ou essayer une nouvelle expérience. A charge pour l' élu, à travers son projet et son équipe, d'apporter les solutions aux différents problèmes auxquels est confrontée la société, quelle qu'en soit par ailleurs la nature. De fait, le scrutin présidentiel du 25 avril ne saurait être repoussé aux calendes grecques au seul motif que les travailleurs réclament de meilleures conditions salariales et de travail ou encore que les réformes devant permettre un saut qualitatif de nos institutions et de leur fonctionnement, n'ont pas réuni le consensus politique nécessaire.

Il y a eu le temps du débat, voire de la polémique. Celui de la campagne est en cours et se déroule dans un climat apaisé, sans incidents majeurs, avec l'accès des candidats ou de leurs militants à toutes les zones du territoire national. Viendra le 25 avril, celui du vote. Et quand le peuple se sera exprimé, il faudra s'y soumettre et éviter les comportements réactionnaires susceptibles d'installer des lendemains tumultueux pour notre pays. D'autant plus que plusieurs dispositifs et mécanismes renforcent la transparence et la crédibilité de la présidentielle 2015. Le fichier malgré quelques imperfections, a été jugé crédible par l'ensemble des acteurs qui ont activement participé à sa consolidation. Outre des urnes transparentes, scellées et numérotées qui évitent le bourrage, est toujours en cours le choix d'un bulletin, unique pour échapper à l'achat du vote et authentifié par un hologramme pour parer à l'utilisation d'un faux. Mais également l'encre indélébile pour lutter contre le vote multiple ou encore l'exigence des procès-verbaux signés comme seuls documents faisant foi pour la proclamation provisoire des résultats ainsi que leur validation par la Cour Constitutionnelle. A tout cela, il faut ajouter le caractère inclusif de l'organisation, avec la présence des représentants de candidats dans la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), dans les Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI), au sein du Comité de Suivi de l'élection, dans le Comité de veille et d'Alerte etc.. Autant donc dire qu'il est improbable que le vainqueur proclamé ne soit pas celui réellement sorti des urnes. En conséquence, toute contestation du résultat ne serait que de vaines manœuvres d'un mauvais perdant !

GNASSINGBE ou FABRE :

Ayi d'ALMEIDA

Analyse du match entre le favori et le principal challenger

Sans faire injure aux autres candidats ni anticiper sur les résultats du scrutin, l'élection présidentielle se jouera probablement le 25 avril prochain entre Faure GNASSINGBE, candidat de l'Union pour la République (UNIR), en lice pour un troisième mandat (après 2005-2010), et Jean-Pierre FABRE, présenté par le Combat pour l'Alternance Pacifique en 2015 (CAP 2015), que le président sortant avait déjà battu il y a 5 ans.

Faure GNASSINGBE est indéniablement le favori de l'élection. Avec la division de l'opposition, entre d'une part les participationnistes et les abstentionnistes, et d'autre part l'éparpillement probable des voix dû à la présence de quatre candidats, il est plutôt en position avec une élection à un seul tour. Le président sortant peut compter sur son bilan, matérialisé sur le plan politique par un apaisement et des progrès significatifs en matière de libertés publiques. Et sur le plan économique par de meilleures performances qu'il y a quelques années, qu'accompagne une croissance soutenue de 5 à 6% depuis cinq ans. L'indice de la pauvreté a aussi reculé de 5% en huit ans et le pays est un immense chantier, avec le développement des infrastructures routières, la construction d'un 3^e quai au port autonome de Lomé, celle d'une nouvelle aérogare, l'extension du réseau électrique etc. Des réformes structurelles améliorent qualitativement le climat des affaires, renforcent



la bonne gouvernance économique et l'efficacité dans la mobilisation des ressources avec par exemple la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Faure GNASSINGBE continue cependant à être victime d'un « délit de patronyme » et les conditions de son accession au pouvoir en 2005 lui sont toujours reprochées. L'absence des réformes politiques souhaitées par l'opposition ainsi que l'impression de l'impu-

nité pour les délinquants en col blancs ou dans des affaires sensibles, constituent ses principales faiblesses.

C'est sur le plan « comptable » que le candidat a tout de même de sérieuses raisons d'espérer une victoire au soir du 25 avril. En effet, lors de la présidentielle de 2010, il avait obtenu 60,92% des suffrages, déjà contre Jean-Pierre FABRE avec ses 33,94%, le devançant ainsi de plus de 550.000 voix. Pour réaliser ce score, le président sortant

avait fortement progressé dans des zones, notamment la région maritime, considérées comme des bastions de l'opposition et où son parti avait souvent obtenu de faibles scores. Ainsi, par exemple, la préfecture de Zio avait voté en sa faveur à 44,11%, l'Avé à 40,96%, Yoto à 35,49 y devançant même légèrement Me Yawovi AGBOYIBO dont c'est pourtant le fief, le Vo à 30,53% ou encore les Lacs à 23,33%. Au final, c'est près de 30% qu'avait obtenu Faure GNASSINGBE dans une région qui avait voué à sa formation politique, une réelle hostilité par le passé. Ces gains ne se sont pas limités à cette zone mais se sont étendus également à la région des Plateaux où le Chef de l'Etat a obtenu en 2010, près de 64% des voix. Ajouté à cela la mobilisation habituellement plus forte des électeurs dans les régions réputées comme étant traditionnellement favorables à UNIR, avec par exemple les taux de participation de 74,19% dans la Centrale et 79,75% dans la Kara contre les 56,08%



(Suite à la page 6)



drive dentsu

flooz **transfert international**

Transférez de l'argent à l'international !

Réception et Envoi vers le **Bénin**, la **Côte d'Ivoire** et le **Niger**

Parce que vous voulez éviter de longues files d'attente devant les guichets de transfert d'argent et envoyer de l'argent quand vous voulez, de l'emplacement de votre choix et en toute sécurité, **moov** lance le **transfert international** via le mobile. À partir de votre téléphone, recevez et envoyez de l'argent jusqu'à 500 000 FCFA vers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger. Tapez ***155#**, choisissez l'option transfert d'argent suivi du numéro du destinataire précédé de l'indicatif du pays, entrez ensuite le montant à envoyer puis le code de sécurité pour confirmer votre transfert. Que vous envoyez de l'argent du Togo ou que vous en recevez de la sous-région, l'argent est disponible en quelques secondes sur votre compte **Flooz** ou celui du destinataire.

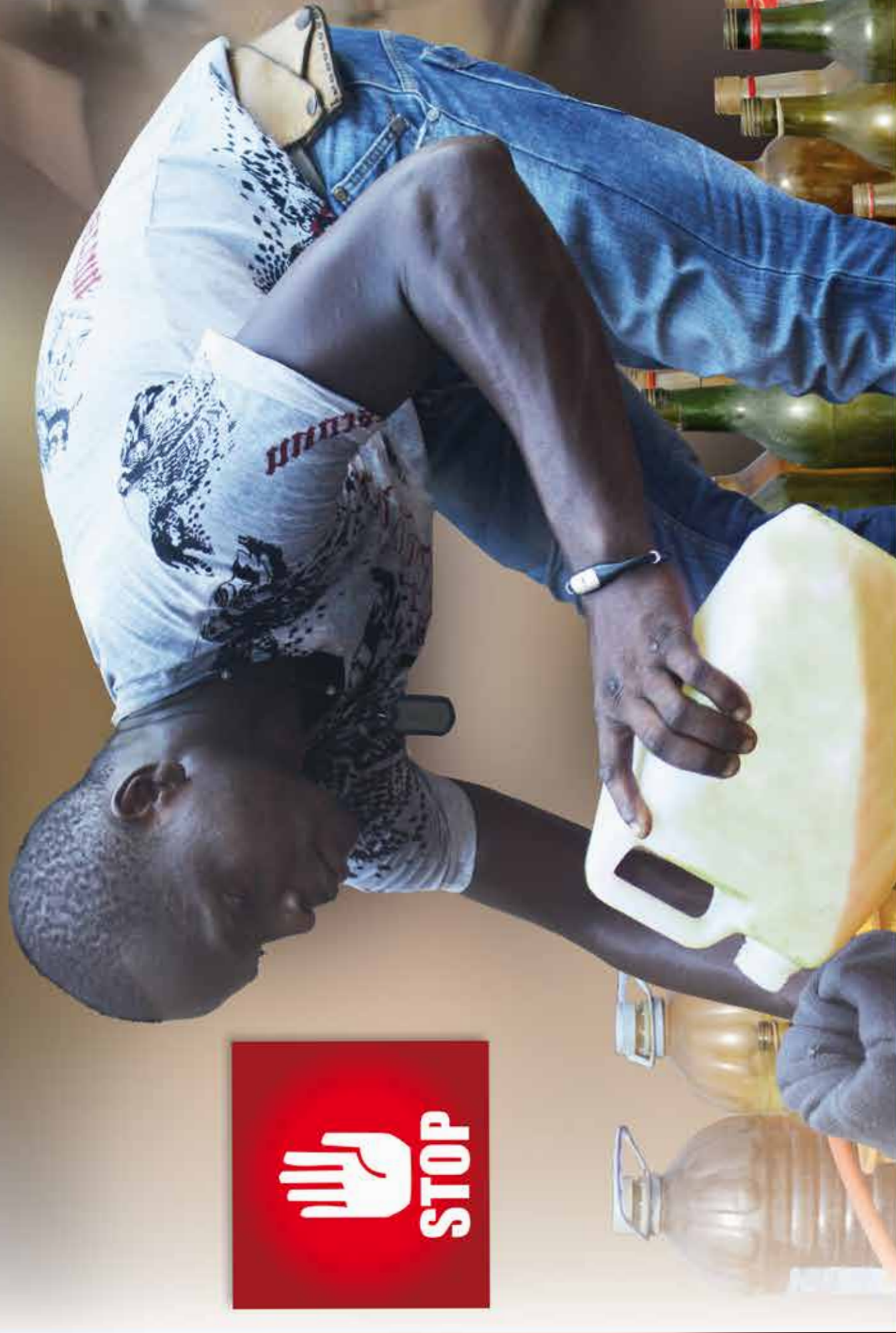
Flooz, la solution rapide et sécurisée pour gérer vos transferts dans la sous-région !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Ne faisons pas comme ce Monsieur!



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé



...Disons **NON** à la vente et à l'achat
du carburant de rue!

Les clés du scrutin :

Ayi d'ALMEIDA

Le taux de participation et la région des plateaux

Selon les chiffres publiés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), 3 509 258 électeurs devront se rendre aux urnes le 25 avril prochain, soit 464 926 de plus que lors des législatives et une progression de plus de 13% sur les deux scrutins. En 2010, ils étaient 3 277 492 à être inscrits. Parmi les électeurs, 1 807 166 sont des femmes, soit 51% et 1 702 092 des hommes, représentant 49%.

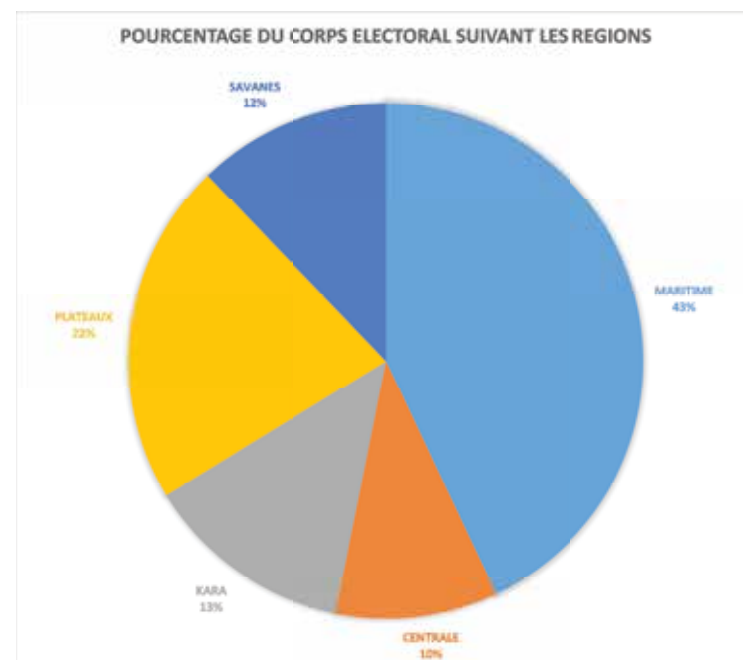
Avec ses 42,99% du corps électoral, la région Maritime pèsera beaucoup sur l'issue du scrutin. Le futur vainqueur y devra nécessairement réaliser un score important. A priori, avantage à Jean-Pierre FABRE puisque l'opposition est toujours arrivée en tête dans cette zone. En 2010, Jean-Pierre FABRE y a obtenu son plus gros score avec plus de 60,78 des suffrages exprimés tandis Faure GNASSINGBE son plus bas, avec 29,34% malgré sa progression dans plusieurs localités. Pour les législatives, alors que monsieur FABRE et sa coalition obtenaient 417.490 voix, le parti au pouvoir en recueillait 196.524. Mais en même temps, c'est la région où on vote le moins, 65,15% en 2013 et 56,08% en 2010. Pour l'emporter, l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO devra compter sur une mobilisation forte en

espérant à la fois que celle-ci se porte massivement sur lui et qu'il creuse un important écart avec son adversaire, auquel les trois régions de la Centrale (10,15%) du corps électoral, de la Kara (13,11%) et des Savanes (12,18%), soit un poids électoral de 35% sont traditionnellement acquises. Inversement, malgré ses poussées remarquées depuis quelques années, Faure GNASSINGBE pourra difficilement l'emporter dans la région maritime. Il s'agira surtout pour lui de limiter le plus possible l'écart entre FABRE et lui. Pour y arriver, il misera sur un taux de participation moins élevé que la moyenne nationale comme à l'accoutumée dans cette zone, suscité par les appels au boycott de différents groupes de l'opposition ou encore de la lassitude d'une partie de l'électorat de l'ANC, après des

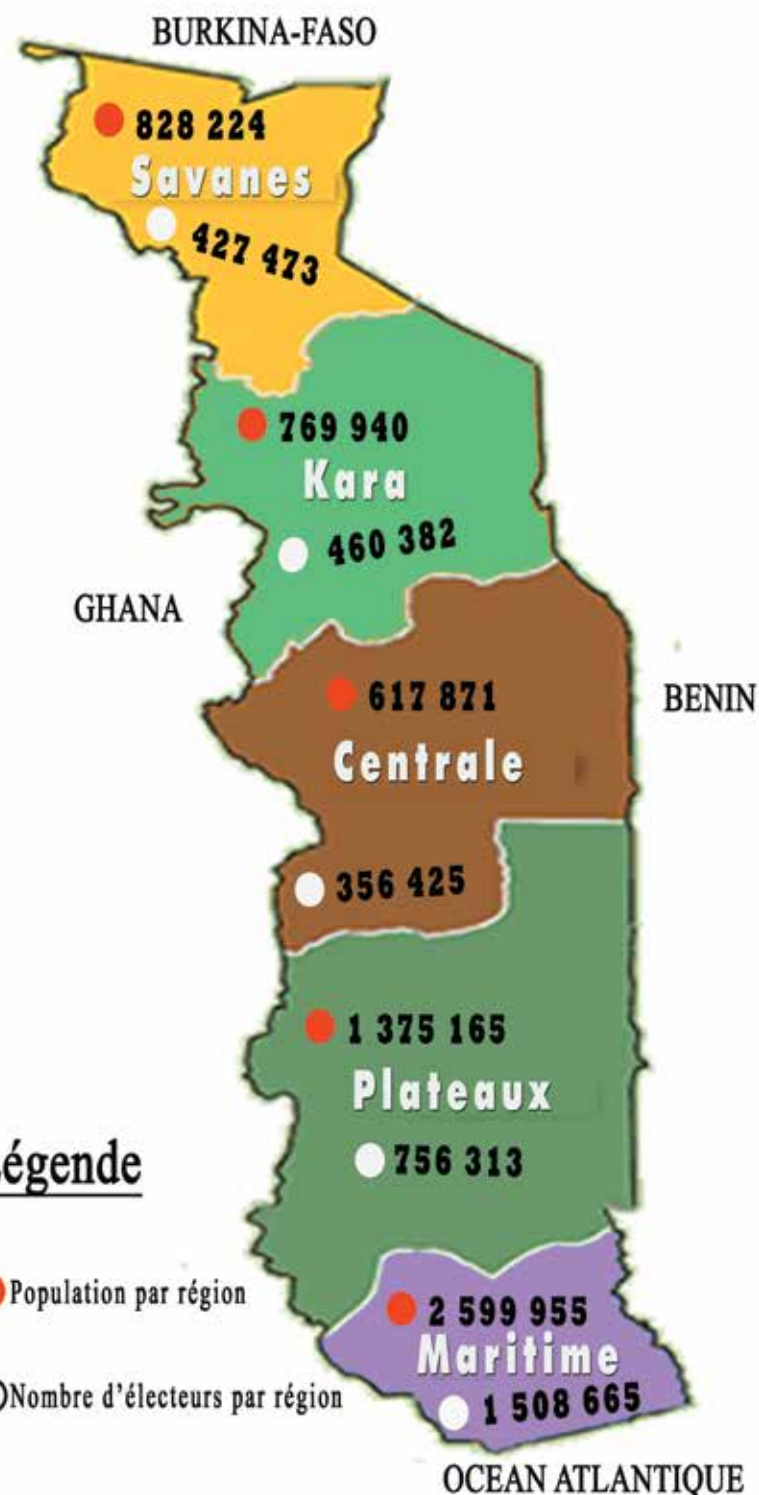
années de marche infructueuse et d'incohérence dans le discours. Mais aussi du report des voix de formations comme l'UFC qui, même si elles sont loin de leurs chiffres d'antan, représentent 40.000 voix. Ce qui n'est pas rien dans un scrutin à un tour. Sans oublier les quelques milliers de voix des partis constituant par exemple l'alliance Nouveau Regard.

La région Maritime acquise à FABRE, la Centrale, la Kara et les Savanes à GNASSINGBE, les Plateaux avec leur 21,25% du corps électoral seront les faiseurs de roi. Il est vrai que le résultat final sera tributaire des écarts réalisés par les candidats dans leur supposé bastion face à leurs adversaires. Mais celui qui emportera les Plateaux en plus des zones traditionnellement acquises, gagnera sans doute le 25 avril. D'où une présence massive, une débauche d'énergie et de moyens des deux challengers.

POIDS DES RÉGIONS DANS LE CORPS ÉLECTORAL

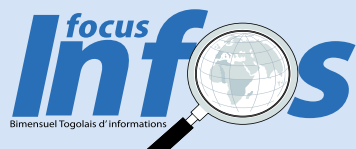


CARTOGRAPHIE DU POIDS DES RÉGIONS DANS LE CORPS ÉLECTORAL



TABEAU DE REPARTITION DU POIDS DES RÉGIONS DANS LE CORPS ÉLECTORAL

REGION	Electeurs	Electeurs masculins	Electeurs féminins	% du corps électoral
MARITIME	1 508 665	733 343	775 322	42,99%
CENTRALE	356 425	177 105	179 320	10,16%
KARA	460 382	221 477	238 905	13,12%
PLATEAUX	756 313	374 169	382 144	21,55%
SAVANES	427 473	195 998	231 475	12,18%
Total	3 509 258	1 702 092	1 807 166	-



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esso BADOU
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

Qui sera le 3^e homme du scrutin ?

✎ Ayi d'ALMEIDA

Si le match entre Faure GNASSINGBE et Jean-Pierre FABRE sera la principale attraction de l'élection du 25 avril prochain, celle-ci présentera un autre enjeu : qui sera le 3^e homme du scrutin. En effet, la bipolarisation de la vie politique togolaise laisse peu de place à une troisième force et à une personnalité, susceptibles de se glisser entre le parti au pouvoir et la principale formation de l'opposition. L'histoire des compétitions présidentielles dans notre pays a démontré que les principaux challengers écrasent tout ; les autres candidats atteignant rarement les 5% (seul Me Yawovi AGBOYIBO y est arrivé avec 9, 54 en 1998 et 5,13% en 2003). Cette année ne devait pas déroger à la règle d'un duel.

Malgré tout, celui qui arrivera derrière le chef de l'Etat sortant et l'ex lieutenant de Gilchrist OLYMPIO endossera assurément une nouvelle stature dans sa carrière politique et sa voix comptera dans le paysage public, pendant les cinq (5) prochaines années. Qui seront animées par les débats sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles ainsi que d'autres sujets d'intérêt national, sur lesquels le consensus politique sera sollicité. C'est dire donc cette troisième place sera plus qu'honorable et ses effets dépendront en partie de celui qui l'occupera et de l'exploitation qu'il en fera.

De fait, elle devra se jouer entre le Pr Aimé TCHABOURE GOGUE et Gerry TAAMA, avec avantage pour le premier.

Bien implanté dans la région des Savanes avec ses 12, 18 du corps électoral et où son parti a gagné deux (2) sièges lors des législatives de 2013 il est vrai au sein d'une coalition, le président de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI), donne l'image d'une personnalité compétente, plutôt sage et du « sympathique beau ou grand père. » Sa proximité même non formalisée avec l'UFC bien implantée également dans les Savanes sont autant d'éléments qui feraient parier sur sa troisième place. Son handicap, est que son audience est davantage régionale que nationale et qu'il est peu connu dans le reste du Togo, mis à part la capitale Lomé, mais dans des cercles fermés d'intellectuels ou d'enseignants, dont le poids

électoral reste marginal.

Son principal adversaire sera sans nul doute Gerry TAAMA, le benjamin de cette élection, qui comme lui, fera son baptême de feu. Avec les 16.000 suffrages qui se sont portés sur sa formation politique, le Nouvel Engagement Togolais (NET) lors des législatives d'il y a deux ans, l'ancien officier des Forces Armées Togolaises (FAT) espère renforcer cette base d'électeurs et capitaliser sur son image de jeune dynamique. Apprécié par la jeunesse et par les milieux étudiants il peut espérer faire mieux qu'en 2013, en comptant sur la campagne de proximité qui l'a amené dans plusieurs localités du pays, qu'il a commencées à sillonner bien avant même le début de la campagne



officielle. Avec une jeune formation, sans alliance et sans moyens, il ne peut cependant pas espérer énormément de ce scrutin et arriver en troisième position, serait déjà pour lui une belle victoire.

Me Mohammed Traoré-Tchassona, sauf surprise devrait arriver

en dernière position du scrutin. Inconnu du grand public, il axe essentiellement sa campagne autour de la population TEM et des musulmans, notamment dans la région centrale. Son audience, plutôt confidentielle, devrait le rester avec un score très faible.

GNASSINGBE ou FABRE :

(Suite de la page 2)

dans la Maritime. Autant d'éléments qui renforcent le statut de favori de Faure GNASSINGBE. Cette situation comptable favorable et cette poussée ont été confirmées par les chiffres des législatives, même si celles-ci n'ont pas la même dynamique que la présidentielle et les électeurs un comportement similaire dans les deux scrutins. Cependant, il y a lieu de noter qu'UNIR a obtenu 880.918 voix alors que l'ANC de Jean-Pierre FABRE, malgré qu'il participait à une large coalition de formations politiques et d'organisations de la société civile, n'a recueilli que 546.114 voix ; avec une différence donc de près de 335.000 voix. Et surtout que le parti au pouvoir a progressé dans toutes les préfectures sauf trois, par rapport aux législatives de 2007, avec une moyenne totale de près de 15 points et des chiffres avoisinant + de 33% dans certaines zones comme l'Avé, +de 25% à Agou ou encore 23% dans le Zio.

Jean-Pierre FABRE :

A défaut d'être le candidat

unique de l'opposition, Jean-Pierre FABRE est celui commun de cinq partis qu'il aura réussis à fédérer autour de lui. C'est un acquis à minima sur lequel il peut cependant capitaliser. Très apprécié de l'électorat des couches populaires des grandes villes du Sud du pays, il peut surfer sur son image de « radical » et d'« opposant farouche » qu'affectionne une partie de l'opinion. Mais son arrogance et son côté peu rassembleur peuvent, à l'heure des comptes, lui être fatals. Cependant, c'est sur le plan de la « mathématique électorale » que peuvent se situer les inquiétudes de l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO.

En effet, pour gagner il lui faudra nécessairement et obligatoirement réussir cumulativement trois paris. D'abord mobiliser les électeurs et limiter le plus possible l'abstention. En 2010, comme d'ailleurs lors des législatives de 2013, celle-ci fut plus élevée dans les zones qui lui sont favorables, notamment dans la région maritime. Ainsi, alors que le taux d'abstention

sur le plan national se situait autour de 36%, il fut près de 45% dans cette zone lors de la présidentielle précédente, contre les 26% de la Centrale ou les 21% de la Kara, plutôt acquises à son adversaire. Les chiffres des législatives de 2013 ont aussi révélé que les électeurs se sont moins déplacés dans la Maritime qu'ailleurs, avec 35% d'abstention contre les 29% de la Kara. La réussite de ce pari est l'une des conditions sine qua non pour construire une éventuelle victoire puisqu'avec ses 1 508 665 électeurs, la région maritime représente près de 42% des électeurs. La tâche ne sera pas aisée face aux appels au boycott des formations politiques comme le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) et au refus de s'associer au processus d'une kyrielle de partis politiques et d'associations par le passé proches de l'ANC. Avec donc bien évidemment, des risques réels qu'une partie des électeurs suive le mot d'ordre. Le deuxième pari, le plus atteignable est de recueillir le vote utile. L'élection étant à un tour, un éparpillement des voix entre

Jean-Pierre FABRE et les trois autres candidats serait une très mauvaise nouvelle pour lui. Mais il peut se rassurer en constatant la bipolarisation du vote des électeurs qui traditionnellement, font le choix de l'une ou l'autre grande formation de l'échiquier, empêchant systématiquement l'émergence d'une troisième force. Il est peu probable que cette tendance soit démentie et que les autres candidats recueillent de gros scores. N'empêche, qu'à l'heure des comptes, toute voix comptera et les trois autres en lice, risquent de glaner des points à M. FABRE qui au final, impacteront négativement sur son score.

Le troisième pari pour Jean-Pierre FABRE sera de réaliser un écart important avec Faure GNASSINGBE dans la région maritime, malgré les poussées constatées de ce dernier depuis 2010. Un taux de participation élevé serait dans cette optique salubre pour lui, sans pour autant lui assurer l'écart décisif dont il a besoin. Il lui faudra aussi reconquérir la région des

Plateaux avec ses 756 313 électeurs, représentant plus de 21% du corps électoral, et qui a voté à plus de 63% pour le président sortant en 2010, lui offrant en 2013 vingt-deux (22) des vingt-cinq (25) qui y furent en jeu.

Autant dire que la difficulté y sera de taille, l'ANC pourtant rassemblée dans une coalition n'y ayant obtenu que 62. 215 voix contre les 225.170 du parti au pouvoir. Il l'a compris, lui qui s'est installé pendant plusieurs jours dans la zone. Pour réussir à arracher les Plateaux et au-delà gagner les élections, il faudra aussi pour monsieur FABRE convaincre les électeurs de son ancien mentor Gilchrist OLYMPIO qui ont représenté plus de 134.000 voix lors des législatives dernières. Sauf que la plupart des proches de M. OLYMPIO ainsi que les cadres de l'UFC ont appelé à voter pour son adversaire, Faure GNASSINGBE.

Convaincre aussi les électeurs du CAR également, plus de 150.000 en 2013.

Togo :

Historique des élections présidentielles

Essénam KAGLAN
&
O. N.

Nous vous proposons dans le tableau ci-dessous l'historique des élections présidentielles au Togo de 1993 à 2010. Sur les cinq (5) élections, 30 candidats ont été présents. Il n'y a pas eu de scrutin sans challenger en face du président sortant. C'est la première fois que l'Union des Forces de Changement (UFC) ne présente pas de cendidats depuis 1998.

	1993	1998	2003	2005	2010
Nombre de candidats (partis)	5 candidats: - Gnassingbé Eyadema (RPT) - Edem Kodjo (COD II) - retiré - Yaovi Agboyibo (CAR) - retiré - Jacques Amouzou (ULI) - Adani Ife (ATD)	7 candidats: - Gnassingbé Eyadema (RPT) - Gilchrist Olympio (UFC) - Leopold Messan Gnininvi (CDPA) - Agboyibo (CAR) - Jacques Amouzou (ULI) - Zarifou Ayéva (PDR) - Adani Ife (ATD)	7 candidats: - Gnassingbé Eyadema (RPT) - Emmanuel Akitani Bob (UFC) - Me Yawovi Agboyibo (CAR) - Dahuku Péré (PSR) - Edem Kodjo (CPP) - Nicolas Lawson (Candidat indépendant) - Leopold Messan Gnininvi (CDPA)	4 candidats: - Faure Gnassingbé (RPT) - Emmanuel Bob Akitani (coalition UFC, ADDI, BUS, CDPA, PSR, UDS) - Harry Olympio (RSDD) - Nicolas Lawson (candidat indépendant)	7 candidats: - Faure Gnassingbé (RPT) - Jean-Pierre Fabre (UFC) - Brigitte Adjamagbo Johnson (CDPA) - Yaovi Agboyibo (CAR) - Agbeyomé Kodjo (OBUTS) - Nicolas Lawson (PRR) - Bassabi KAGBARA (PDP)
Pourcentage de participation au scrutin par rapport au nombre d'électeurs	36,2 % sur 737237 électeurs	69,8 % sur 2.273.190 électeurs	71 % sur 3.233.353 électeurs	61,1 % sur 3.599.306 électeurs	62,25 sur 3.277.492 électeurs
Résultats	RPT - 96,5 % ULI - 1,9 % ATD - 1,6 %	RPT - 52,13 % UFC - 34,10 % CDPA - 0,80 % CAR - 9,54 % ULI - 0,35 % PDR - 3,02 % ATD - 0,06 %	RPT - 57,79 % UFC - 33,69 % CAR - 5,13 % PSR - 2,20 % CPP - 0,97 % Nicolas Lawson - 0,21 % CDPA - 0,02 %	RPT - 60,15 % UFC/ADDI/BUS/CDPA/PSR/UDS - 38,25 % RSDD - 0,55 % Nicolas Lawson - 1,04 %	RPT - 60,89 % UFC - 33,94 % CAR - 2,96 % CDPA - 0,66% OBUTS - 0,85% PDP - 0,41% PRR - 0,30%
Candidat Sortant Candidat s'étant retiré du scrutin					

Le saviez -vous?

L'OBSERVATION ÉLECTORALE:

Le but de l'observation électorale est d'apprécier la régularité et la transparence des élections sur la base des éléments techniques, en relation avec les lois et règlements en vigueur. L'observation électorale vise notamment: à renforcer l'intégrité des processus électoraux; prévenir ou réduire les risques de conflits autour des élections; renforcer la confiance des citoyens dans la mise en place de processus démocratiques; encourager la participation des citoyens aux échéances électorales...

Toutes les étapes du processus électoral (la période pré-électorale, la campagne électorale, le scrutin proprement dit, la période post-électorale) peuvent être observées. La CENI est l'institution chargée de délivrer les accréditations aux observateurs nationaux.

Pour être accrédité, chaque observateur proposé par une organisation nationale doit présenter: une copie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité; un mandat délivré par l'organisation qui le propose; une demande incluant une demande sur l'honneur à: ne pas participer à la campagne en faveur d'un parti politique, d'un regroupement de partis politiques ou d'un candidat; respecter les règles de l'observation électorale définies par la CENI; respecter les règles de procédure de la grille d'observation électorale de la CENI pour la rédaction du rapport final; s'abstenir de toute déclaration publique, notamment dans les médias, avant la fin du scrutin.

Pour les observateurs internationaux, l'article 9 du Code électoral prévoit que la CENI, de concert avec le ministère de l'Administration territoriale et d'autres services de l'Etat, élabore la liste des observateurs internationaux

à inviter par le gouvernement qui établit les accréditations. En conséquence, pour être accréditée, une organisation internationale doit introduire auprès du ministère des Affaires étrangères de la République togolaise une demande, écrite et signée d'un responsable habilité. Le responsable de l'organisation doit en outre signer une fiche d'engagement prévue à l'attention des observateurs internationaux

Au rang des organisations nationales accréditées pour l'élection présidentielle de 2015, on retiendra :

- la CNSC (Concertation Nationale de la Société Civile du Togo) : 108 observateurs

- HCDH-Togo : 800 observateurs dits des droits de l'homme

Pour l'observation internationale, on a :

- la CEDEAO: 100 observateurs

- Institut Gorée: 75 observateurs

- Union Africaine: une centaine d'observateurs

LE MODE DE SCRUTIN

Le système électoral ou mode de scrutin est une technique de décompte des voix et de répartition des sièges entre candidats ou listes de candidats en fonction des suffrages exprimés par les électeurs lors d'un scrutin. Il existe, en règle générale, deux types de scrutins avec pour chacun, plusieurs modalités d'application : le scrutin majoritaire et le scrutin proportionnel. Au Togo le mode de scrutin est réglé par la constitution du 14 octobre 1992 à travers ses diverses révisions. Le Togo est passé du scrutin uninominal à deux tours au scrutin uninominal à un tour pour les présidentielles (révision de 2002).

Toutes les élections expriment-elles l'image du pays ? La question est fondamentale d'autant plus que l'opinion s'attend souvent à voir dans les résultats du vote, la volonté générale. S'il s'agit de décrire le mieux possible les proportions des

diverses sensibilités politiques, de proposer au pays sa propre image en réduction, la représentation proportionnelle semble la mieux indiquées. Qu'une assemblée désignée sur cette base soit ensuite capable ou non de gouverner est une autre question. S'il s'agit par contre de construire un organe de direction du pays, de prendre une décision collective, ou du moins, de désigner l'organe qui sera habilité à prendre de telles décisions, reconnues comme l'expression de la volonté générale, il faudra bien finir par s'en remettre à la règle de la majorité qui est la seule acceptable démocratiquement. Que cette règle majoritaire soit utilisée en un seul bloc ou qu'elle soit fragmentée, il ne s'agit que d'une modalité pratique. On parlera, dès lors, de scrutin uninominal, pluri-nominal ou de liste. Cependant, pour un acteur politique, le bon système électoral reste celui qui peut lui assurer la victoire dans un scrutin.

Info N°132 | du 22 Avril au 06 Mai 2015

CENI :

Comment s'est déroulée la révision des listes électorales

La révision des listes électorales consiste à actualiser et mettre à jour un fichier existant, établi à partir d'un recensement électoral préalable, en l'occurrence celui de 2013.

1. DIFFERENTS CAS DE FIGURES

Cas des nouveaux électeurs :

- Inscription de nouveaux majeurs
 - Inscription de majeurs non-inscrits en 2013
 - Inscription de citoyens ayant recouvré leurs droits civiques.
- La délivrance de carte d'électeur est immédiate.

Cas des anciens électeurs :

- Délivrance de duplicata (pour perte de carte) ; les duplicatas donnent lieu à la délivrance de nouvelles cartes sans nouvelle inscription
 - Transfert (pour changement de domicile) ; les transferts consistent en un déplacement de l'électeur dans la base de données sans changement de cartes
 - Transfert + duplicata (pour changement de domicile + perte de carte) ; l'électeur est transféré et reçoit une nouvelle carte
 - Les omis (électeurs disposant de leur carte mais ne figurant pas sur la liste électorale) ; font l'objet d'une nouvelle inscription avec délivrance de carte s'ils ne sont pas dans la base.
- Radiation des décédés : sur présentation de déclaration de décès, autorisation d'inhumer, faire-part ou témoignage d'un proche parent.

2. DEROULEMENT DES OPERATIONS

- Les opérations durent 7 jours par zone, incluant 1 weekend complet.
- Les opérations commencent chaque jour à 7 heures et se clôture à 16 heures (pour pouvoir bénéficier de la lumière du jour).
- Les opérations se déroulent dans des écoles et généralement, dans les centres déjà utilisés par le passé auxquels s'ajoutent de nouveaux centres soit pour décongestionner des centres existants (villes)/soit par la création de nouveaux centres.

3. CONDITIONS A REMPLIR POUR LES NOUVEAUX ELECTEURS

- Etre Togolais

- Avoir 18 ans révolus
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Disposer de l'une des pièces suivantes :
 - Passeport
 - Carte nationale d'identité
 - Carte consulaire
 - Livret de pension civile ou militaire
 - Livret de famille
 - Il est prévu la possibilité de témoignage d'un notable pour les personnes ne disposant pas de pièces d'identité.

4. REPARATION EN ZONES ET DATES DES OPERATIONS

- ZONE 1 : La zone 1 est composée des CELI de Lomé 1 & Lomé 4, Lomé 2, Lomé 3, Lomé 5, Aflao Gagli-Aflao Sagbado, Agoè Nyivé-Togblé, Baguida, Vakpossito-Légbassito-Saguera, Yoto, Vo, Lacs, Bas -Mono, Zio, Ave, Agou, Kloti.
- Date de révision en zone 1 : du 20 au 26 Janvier 2015

- ZONE 2 : La zone 2 est composé des CELI de Kpélé, Danyi, Wawa, Akébou, Amou, Haho, Moyen-Mono, Ogou, Anié, Est-Mono, Blitta, Sotouboua, Tchamba.
- Date de révision en zone 2 : du 3 au 9 Février 2015

- Zone 3 : La zone 3 est composée des CELI de Tchaoudjo, Assoli, Dankpen, Bassar, Binah, Kozah, Doufelgou, Keran, Oti, Tandjoaré, Tone, Cincassé, Kpendjal.
- Date de révision en zone 3 : du 17 au 23 Février 2015

5. CAS SPECIFIQUE DU GRAND LOME : NOMBRE DE CRV PAR CELI

- 8 CELI avec au total 231 CRV se présentant comme suit :
- Baguida : 22 CRV
 - 1er et 4ème arrondissements : 25 CRV
 - 2ème arrondissement: 40 CRV
 - 3ème arrondissement : 28 CRV
 - 5ème arrondissement : 29 CRV
 - Agoè-Nyivé/Togblé: 42 CRV
 - Aflao-Gakli/Aflao-Sagbado :

Tableau Comparatif de l'évolution du nombre des inscrits en 2010 et 2015

Régions	Préfectures	Nombre des inscrits		
		2 010	2 015	Evolution
SAVANES	KPENDJAL	68 712	79 288	15,39%
	TONE-CINKASSE	183 272	191 863	4,69%
	TANDJOUARE	55 451	59 685	7,64%
	OTI	87 892	96 637	9,95%
	Total Savanes	395 327	427 473	8,13%
KARA	KERAN	40 599	47 187	16,23%
	DOUFELGOU	48 720	48 110	-1,25%
	BINAH	46 822	49 887	6,55%
	KOZAH	151 548	147 403	-2,74%
	ASSOLI	28 306	28 694	1,37%
	BASSAR	68 921	71 669	3,99%
	DANKPEN	60 290	67 432	11,85%
	Total Kara	445 206	460 382	3,41%
CENTRALE	TCHAOUDJO	102 709	108 000	5,15%
	TCHAMBA	68 440	76 472	11,74%
	SOTOUBOUA	97 210	95 114	-2,16%
	BLITTA	75 644	76 839	1,58%
	Total Centrale	344 003	356 425	3,61%
PLATEAUX	EST-MONO	59 555	66 633	11,88%
	OGOU-ANIE	171 000	173 915	1,70%
	AMOU	63 469	62 946	-0,82%
	WAWA-AKEBOU	96 870	96 444	-0,44%
	DANYI	26 720	24 406	-8,66%
	KLOTO-KPELE	122 085	121 547	-0,44%
	AGOU	53 177	52 227	-1,79%
	HAHO	122 374	120 499	-1,53%
	MOYEN-MONO	39 228	37 696	-3,91%
	Total Plateaux	754 478	756 313	0,24%
MARITIME	ZIO	156 972	182 374	16,18%
	AVE	55 596	59 893	7,73%
	YOTO	89 858	88 413	-1,61%
	VO	102 477	102 008	-0,46%
	LACS-BAS MONO	131 154	135 236	3,11%
	GOLFE - LOME COMMUNE	802 421	940 741	17,24%
	Total Maritime	1 338 478	1 508 665	12,71%
	TOTAL NATIONAL	3 277 492	3 509 258	7,07%

Comment s'est déroulée la révision des listes électorales

27 CRV

- Vakpossito/Légbassito/Sanguéra : 18 CRV

6. SECURITE DES OPERATIONS

Elle est assurée par la FOSEP. Les éléments sont en cours de formation ; ils seront 8000.

La mission :

- Protection de tous les acteurs du processus électoral
- Sécurisation des CRV ; du matériel et des documents électoraux
- Sécurisation du déploiement du matériel

7. FORMATION DES OPERATEURS DE SAISIE (OPS)

les OPS sont chargés d'enregis-

trer les électeurs sur le kit biométrique et d'imprimer la carte d'électeur. Sur chaque kit, il y a 2 OPS. Leur formation se fait en deux vagues du 05 au 10 Janvier et du 12 au 17 Janvier 2015.

8. ACTIVITES IMMEDIATES EN ZONE 1

- Formation des membres des CELI à la révision des listes électorales : du 12 au 13 Janvier 2015 au siège de la CENI pour grand Lomé et Avé, à Tsévié pour le reste de la région maritime, à Kpalimé pour Agou et Kloto.

- Formation des membres CLC : du 14 au 18 Janvier 2015 regroupement en 3 ou 4 lieux suivant les CELI.

- Opération de révision : du Mardi 20 au Lundi 26 Janvier 2015.

9. PUBLICATION ET AFFICHAGE DES LISTES ELECTORALES DE REFERENCE

Les listes électorales de référence sont celles utilisées pour les élections législatives de 2013. Elles seront affichées dans tous les CRV avant le début des opérations pour :

- Permettre à tous les électeurs de s'assurer de la présence de leur nom
- Permettre à ceux qui perdu leur carte de relever le numéro de carte pour le CLC
- Donner lieu à des réclamations éventuelles pour inscrip-



tion induite

10. LA CARTE D'ELECTEUR

Il est important que tous les élec-

teurs inscrits en 2013 retrouvent leur carte et la conservent bien car elle reste valable. C'est elle qui sera utilisée pour le scrutin. Aucun vote n'est possible sans carte d'électeur.

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

NOUVEAU RAV4



A PARTIR DE
9.700.000 FCFA*
du 10 Avril au 20 mai 2015



*Prix hors taxe et hors douane



Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Les institutions impliquées dans le processus électoral : Rôle et composition

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)

La CENI est une institution administrative indépendante, selon l'article 4 du code électoral, et jouit à ce titre d'une autonomie d'organisation et de fonctionnement. Elle est la plus importante des institutions qui interviennent dans le processus électoral en ce sens qu'elle est chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires ainsi que de veiller à leur régularité. Elle doit assurer la sécurité et la transparence des scrutins ainsi que la garantie autant pour les électeurs que les candidats, du libre exercice de leurs droits. Pour ce faire, elle dispose de prérogatives exclusives prévues par le code électoral ; telles notamment, la commande, l'impression et la personnalisation des cartes d'électeurs, la commande du bulletin unique de vote et l'ensemble du matériel électoral, la ventilation du matériel électoral dans les différents bureaux de vote, l'enregistrement, la ventilation et la publication des candidatures, la désignation des observateurs nationaux sur la base des critères choisis par elle-même, l'attribution des documents d'identification aux observateurs, la centralisation des résultats et la proclamation des résultats provisoires des scrutins.

Outre ces prérogatives exclusives, la CENI partage certaines de ses compétences avec d'autres institutions publiques. Sur sa proposition, le conseil des ministres fixe la date d'ouverture et de fermeture de l'établissement des listes électorales, ainsi que la date des élections et les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote. D'après l'article 9 du code électoral, elle assure, de concert avec le ministère de l'administration territoriale, l'étude des dossiers de candidature ; la révision des listes électorales ; l'affichage des listes électorales ; la création ou la suppression des bureaux de vote et leur localisation géographique ; l'établissement de la liste des observateurs internationaux à inviter par le gouvernement ; l'établissement du code des observateurs ; et l'élaboration d'une politique de promotion de la citoyenneté. Avec la HAAC, la CENI contribue à la formation des médias publics et privés et supervise la campagne électorale en collaboration avec le ministère de l'administration, et

celui de la sécurité.

De neuf membres à la présidentielle de 2005, ses membres sont portés à dix sept (17) depuis la présidentielle de 2010 dont cinq (5) membres désignés par la majorité parlementaire, cinq autres désignés par l'opposition parlementaire, trois (3) membres des partis extra parlementaires élus par l'Assemblée Nationale, trois autres membres de la société civile élus par l'Assemblée Nationale, et un membre désigné par l'administration. Les dix sept membres ainsi désignés sont nommés par l'Assemblée Nationale et prêtent serment devant la Cour Constitutionnelle. Ils élisent en leur sein un bureau exécutif composé d'un Président, un vice président, un 1er rapporteur, et un 2e rapporteur. Le Président élu est ensuite nommé par décret en Conseil des ministres. La CENI est une institution permanente dont les membres sont nommés pour un mandat d'un an renouvelable. Elle doit rendre son rapport général d'activités à toutes les institutions concernées par les élections au plus tard 60 jours après la proclamation des résultats définitifs du scrutin.

Il faut noter que le ministère de l'Administration territoriale intervient principalement dans la préparation et l'organisation matérielle des consultations électorales. Il doit aussi veiller à la fiabilité du logiciel mis à sa disposition par la CENI pour les opérations de saisie informatique des listes électorales.

La Cour Constitutionnelle

Plus haute juridiction de l'Etat en matière constitutionnelle, elle joue un rôle très important dans le processus électoral. Son implication réelle dans le processus débute avec l'étude des dossiers des candidats aux différentes élections et la publication de la liste des candidats au plus tard 25 jours avant le scrutin. Elle juge de la régularité et de la légalité des consultations référendaires, des élections présidentielles, législatives et sénatoriales, et statue sur le contentieux électoral. La Cour Constitutionnelle connaît, en effet, le contentieux des candidatures aux élections présidentielles, législatives et sénatoriales ainsi que les contestations concernant les opérations de révision de vote et la conformité des résultats provisoires proclamés par la CENI. Tout candidat peut

contester la régularité des opérations électorales en lui adressant une requête dans un délai de 48h pour les élections présidentielles et de cinq jours pour les législatives et sénatoriales. La Cour peut donc prononcer l'annulation d'un scrutin s'il ressort de l'examen du dossier « de graves irrégularités de nature à entacher la sincérité et à affecter la validité du résultat de l'ensemble du scrutin » (article 143 du code électoral). A l'issue du scrutin, elle vérifie la régularité des résultats provisoires proclamés par la CENI et proclame solennellement le résultat définitif dans un délai de trente (30) jours selon l'article 104 de la Constitution.

Selon l'article 100 de la Constitution togolaise, la Cour Constitutionnelle est composée de neuf membres désignés selon les modalités suivantes :

- Trois membres sont désignés par le Président de la République, dont un en raison de ses compétences juridiques,
- Trois autres sont élus par l'Assemblée Nationale à la majorité des 2/3 de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des députés et l'un d'eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques,
- Trois autres encore sont élus par le Sénat à la majorité des 2/3 de ses membres. Ils sont choisis en dehors du Sénat et l'un d'entre eux est désigné en raison de ses compétences juridiques.

En l'absence du Sénat, son rôle est joué par l'Assemblée Nationale. Ainsi, six des juges de la Cour Constitutionnelle sont en fin de compte désignés par l'Assemblée Nationale. Ils sont élus pour un mandat de neuf ans renouvelable. La Cour Constitutionnelle est présidée par un président élu par ses pairs pour un mandat de trois ans.

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Créée par la loi organique No 96-10 du 21 août 1996, la HAAC est elle aussi une institution administrative. Sa mission en période électorale est d'assurer l'égalité entre les candidats dans l'utilisation du temps d'antenne sur les médias. Elle fixe, pour ce, les règles concernant les conditions de production, de programmation, et de diffusion des émissions relatives aux campagnes électorales que les organes



publics de presse écrite, de radio-diffusion, et de télévision sont tenus de produire et de programmer. La haute autorité programme de même le passage des candidats sur les différents médias publics en fixant le nombre, la durée, et les horaires des émissions, ainsi que les modalités de leur réalisation. Elle doit, en plus de gérer les créneaux médiatiques de chaque candidat, organiser des débats contradictoires à la radio, et à la télévision, auxquels tous les candidats participent (article 166 du code électoral).

Pour assurer son fonctionnement, la haute autorité comprend neuf membres choisis à raison de quatre (4) désignés par le Président de la République, et cinq (5) élus par l'Assemblée Nationale dont deux sur la liste proposée par les organisations les plus représentatives des journalistes et techniciens de la Communication. La désignation et l'élection tiennent compte du genre et les membres désignés doivent avoir au moins dix années d'expérience professionnelle dans le secteur. Ils sont nommés pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Outre ces acteurs qui sont directement impliqués dans le processus électoral, d'autres comme la Force de Sécurité des Elections Présidentielles 2015 (FOSEP 2015) et la Cour des Comptes y sont aussi impliqués.

La Force de Sécurité des Elections Présidentielles 2015 (FOSEP 2015)

C'est une force de sécurité placée sous la supervision de la CENI et le commandement opérationnel du ministère en charge de la défense selon un communiqué du gouvernement à sa création en jan-

vier 2015. Elle assurera la sécurité du processus électoral et le maintien de l'ordre public sur toute l'étendue du territoire national avant, pendant, et après les opérations de vote. Elle est composée de 8000 agents (gendarmes, policiers, et gardiens de préfecture), et dirigée par le lieutenant-colonel Akpovi Gbezondé Kossi.

La Cour des Comptes

Elle n'intervient qu'à la fin du processus pour contrôler les dépenses engagées par les candidats durant la campagne électorale. L'article 120 du code électoral définit un plafond de 500 millions de FCFA en dépenses de campagne électorale pour tout candidat à l'élection présidentielle. La Cour des Comptes est donc l'institution chargée de contrôler le respect de cette disposition. Les partis politiques, groupements de partis politiques ou de candidats indépendants ayant pris part au scrutin, sont tenus de déposer le compte de campagne accompagné de pièces justificatives des ressources et des dépenses effectuées auprès du président de la Cour des Comptes dans les trente (30) jours qui suivent le scrutin. La Cour des Comptes rend publics les comptes de campagnes, vérifie les pièces, et en cas de dépassement, adresse dans les quinze jours un rapport au procureur de la République qui engage des poursuites contre les contrevenants.

La Cour est composée d'un Président, des Président de Chambre, des Conseillers-maîtres, des conseillers référendaires, et des auditeurs, tous nommés par le Président de la République sur proposition du Premier ministre. Ils ont qualité de magistrats et doivent avoir au moins quinze années d'expérience avant leur nomination.

04 Mars 2010 :

Ⓒ Raphael DJAMESSI

La dernière élection présidentielle

Faure GNASSINGBE et Jean-Pierre FABRE se sont déjà affrontés en 2010 avec la victoire du premier qui avait obtenu 60,92 % des suffrages exprimés contre 33,94% pour le second. Sept (7) candidats étaient en lice. Nous vous proposons un tableau récapitulatif des résultats de cette élection.

Régions	Préfectures	Nombre des inscrits	Nombre des Votants	Nombres des bulletins nuls	Suffrages Exprimés	Taux de participation	Candidats en Lice																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
							Préfectures	AGBOYIBO Yawovi		KODJO M. G. Agbéyomé		LAWSON Nicolas M.		KAGEBARA Bassabi		ADIAMAGBO-JOHNSON K.		FABRE Jean-Pierre		GNASSINGBE Faure E.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
								Voix obtenues	%	Voix obtenues	%	Voix obtenues	%	Voix obtenues	%	Voix obtenues	%	Voix obtenues	%	Voix obtenues	%																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SAVANES	KPENDJAL	68 712	50 686	1 987	48 699	73,77																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														</

Financement du scrutin présidentiel, de 2010 à 2015

Depuis la reprise de la coopération avec l'Union Européenne (UE). en 2007, le Togo a bénéficié de l'appui technique et surtout financier de certains partenaires pour la prise en charge des processus électoraux. Ainsi pour l'organisation de la présidentielle de 2010, l'appui de la communauté internationale à l'organisation est principalement de l'UE.

Cet appui financier s'est fait à travers différents projets comme le Projet d'Appui au Processus Electoral (PAPE), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et financé, à hauteur de 8.755.232 euros (soit 5,9milliards de FCFA) par l'Union Européenne. Le PAPE visait à assurer la planification stratégique et l'appui à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ainsi que d'autres structures de régulation électorale, la formation des agents électoraux et la révision électorale, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la CENI, la promotion de la culture démocratique, la consolidation du cadre électoral et l'appui à l'observation nationale.

En dehors du PAPE, l'appui de l'Union Européenne au processus électoral de 2010 s'est aussi traduit par le financement d'un projet mis en œuvre par l'Agence Française de Développement (AFD), dénommé Projet d'Appui à la sécurisa-

tion des Elections Présidentielles 2010. D'un coût total de 13, 5 millions d'euros (soit 8,5 milliards de FCFA), les composantes de ce projet étaient le renforcement des capacités de la CENI et des organisations de la société civile, la préparation de la liste électorale sécurisée, et la production de carte d'électeurs biométriques, ainsi que la prévention de la violence et la promotion des droits de l'Homme.

Par ailleurs, l'Union Européenne, par le biais de la Mission d'observation des élections de l'UE (MOE UE), a assuré l'observation internationale du scrutin du 04 mars 2010. Un montant de 3,5 millions d'euros (soit 2,3 milliards de FCFA) avait été déployé pour assurer le fonctionnement de cette mission d'observation. Au total, 25.755.232 d'euros (soit 16,7 milliards de FCFA) ont été engrangés en 2010 par l'Union Européenne en appui au Togo pour l'organisation de la présidentielle de 2010.

D'autres institutions comme

l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Union Africaine (UA), la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont-elles aussi participé au processus électoral de 2010, à travers les différentes missions d'observation et leur appui technique. Toutes ces missions et projets internationaux ont été coordonnés par la CENI dont le fonctionnement a été assuré par l'Etat togolais.

Pour le processus de 2015, l'Etat togolais a choisi une organisation sur fonds propres. Environ 18 milliards de FCFA ont été injectés à cet effet dans le processus. Une autre innovation, l'Etat togolais a décidé l'octroi d'un financement public pour la campagne électorale. Il s'élève à 600 millions de FCFA.

Le choix, cette année, par le Togo de supporter les charges financières de l'organisation du pro-

cessus électoral, n'a pas empêché ses partenaires de prêter main forte pour la bonne marche du scrutin. Ainsi, outre son soutien apporté à la formation des 8000 agents de la Force de Sécurité Election Présidentielle 2015 (FOSEP 2015), le PNUD a signé en janvier dernier des conventions

de financement d'environ 205 millions de FCFA avec la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC), et dix organisations de la société civile. Cet appui a permis de « financer les activités relatives à la prévention des conflits, à la participation citoyenne, à la réconciliation nationale et à l'engagement démocratique », selon les termes du PNUD. De même un appui de 23 millions a été apporté à la Cour Constitutionnelle en vue d'organiser une série d'ateliers à l'endroit des principaux acteurs prenant part au processus tels que, les partis politiques et la société civile, et d'assu-



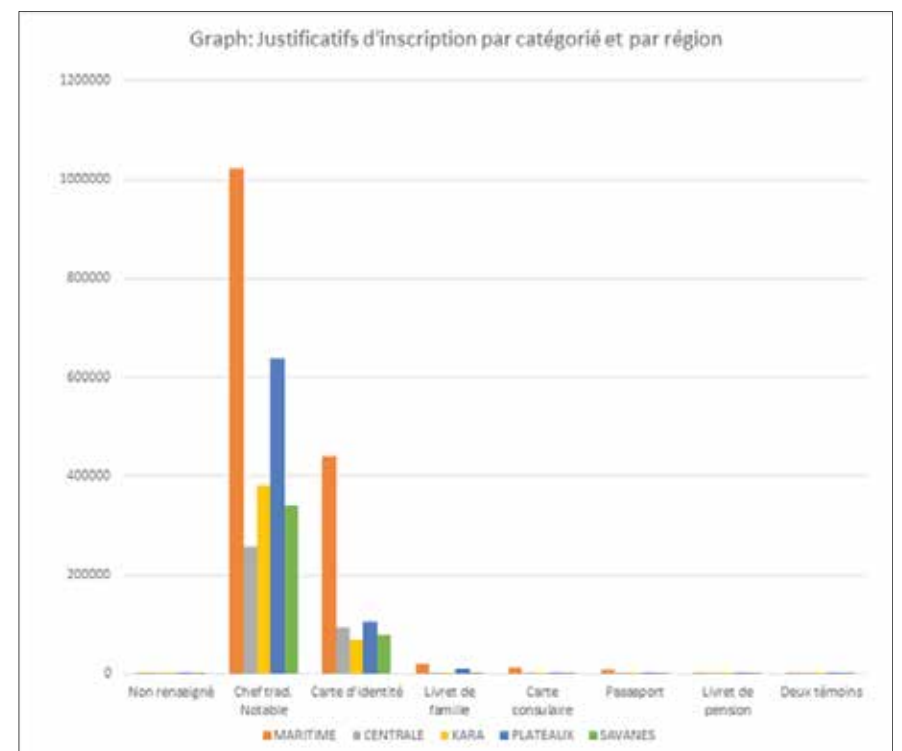
rer son fonctionnement dans la période électorale. Sans oublier les 95 millions de FCFA accordés à la presse togolaise par cette même organisation dans le cadre du projet « Plate Forme des médias pour une élection transparente et apaisée ». La République Fédérale d'Allemagne a, pour sa part, soutenu les Nations Unies dans la promotion de la démocratie auprès de la population, à travers une formation des préfets, des maires, des chefs traditionnels et groupes ethniques, avec un financement de 160 millions de FCFA.

Quelques données, chiffres clés et statistiques sur le scrutin du 25 avril:

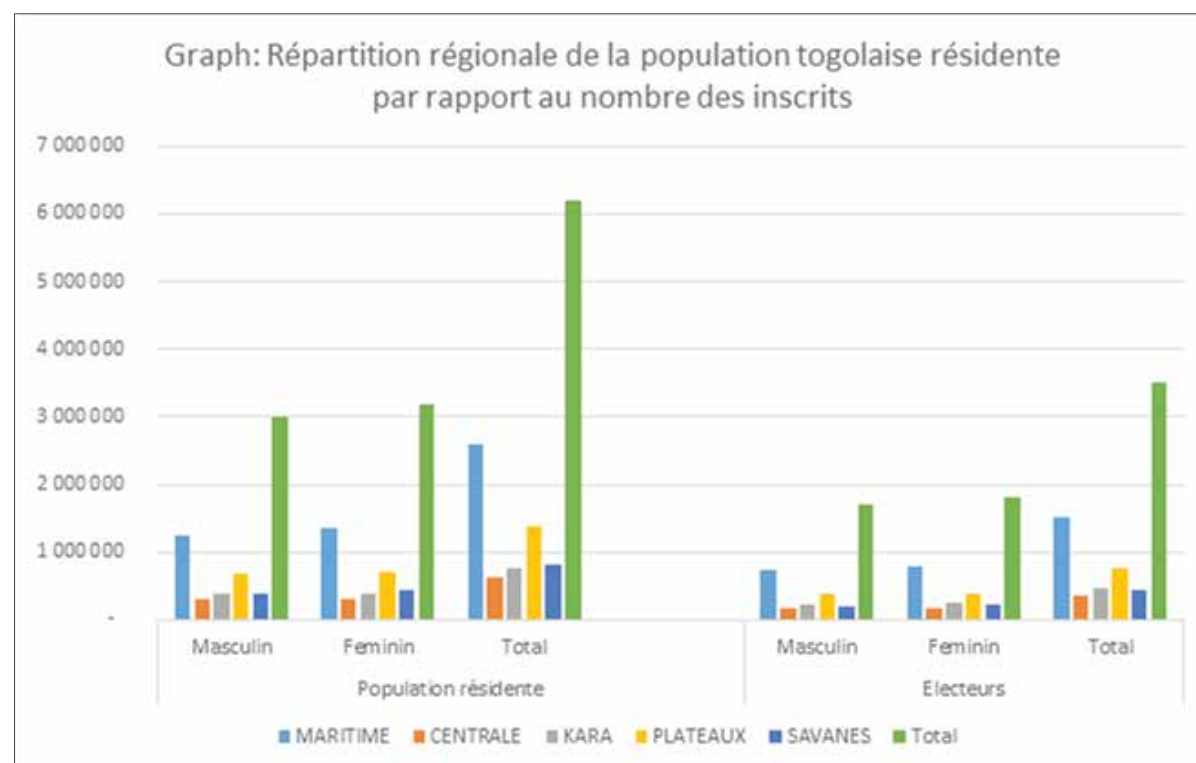
Les justificatifs fournis lors du recensement électoral

Aux termes de l'article 64 du Code électoral, le comité des listes et cartes procède à l'inscription des électeurs et à la délivrance immédiate des cartes d'électeurs. Pour justifier son identité, l'électeur doit produire l'une des pièces suivantes : passeport, carte nationale d'identité, carte consulaire, livret de pension civile ou militaire, livret de famille. Le code précise que le comité des listes et cartes est assisté d'un chef traditionnel ou d'un notable légalement désigné en qualité de personne ressources pour l'identification des personnes ne disposant pas de pièces prévues. FOCUS INFOS vous propose un tableau de justificatifs fournis lors des inscriptions sur les listes électorales. Il établit près de 2 642 006 électeurs se sont inscrits sur identification de notables ou de chefs traditionnels, soit plus de 75,29% des inscrits. C'est dans la région maritime avec 38% des inscrits qu'on a eu davantage recours à cette méthode. Suivent dans l'ordre les inscriptions sur la foi de la carte d'identité 22,38 ; du livret de famille 1,16% ; de la carte consulaire 0,64% ; du passeport 0,33% ; du livret de pension 0,14% ou encore de deux témoins 0,04%.

JUSTIFICATIFS FOURNIS LORS DES INSCRIPTIONS, PAR CATEGORIE ET PAR REGIONS.									
REGION	Non renseigné	Chef trad. Notable	Carte d'identité	Livret de famille	Carte consulaire	Passeport	Livret de pension	Deux témoins	Total
MARITIME	422	1 022 831	441 379	19 703	11 741	8 626	3 097	866	1 508 665
CENTRALE	271	257 761	92 806	2 862	2 212	317	185	11	356 425
KARA	44	382 389	69 149	3 934	3 134	897	421	414	460 382
PLATEAUX	111	636 760	104 657	11 047	2 187	685	795	71	756 313
SAVANES	25	342 265	77 255	3 318	3 046	1 040	495	29	427 473
Total	873	2 642 006	785 246	40 864	22 320	11 565	4 993	1 391	3 509 258
%	0,02%	75,29%	22,38%	1,16%	0,64%	0,33%	0,14%	0,04%	100,00%



Répartition de la population togolaise résidente par rapport au nombre des électeurs selon la région et le sexe						
REGION	Population résidente			Electeurs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
MARITIME	1 248 354	1 351 601	2 599 955	733 343	775 322	1 508 665
CENTRALE	308 443	309 428	617 871	177 105	179 320	356 425
KARA	376 111	393 829	769 940	221 477	238 905	460 382
PLATEAUX	678 191	696 974	1 375 165	374 169	382 144	756 313
SAVANES	397 996	430 228	828 224	195 998	231 475	427 473
Total	3 009 095	3 182 060	6 191 155	1 702 092	1 807 166	3 509 258



Pourcentage des inscrits suivant les régions par rapport aux populations régionales

REGION	Pourcentages		
	Masculin	Féminin	Total
MARITIME	28,21%	29,82%	58,03%
CENTRALE	28,66%	29,02%	57,69%
KARA	28,77%	31,03%	59,79%
PLATEAUX	27,21%	27,79%	55,00%
SAVANES	23,66%	27,95%	51,61%
Total	27,49%	29,19%	56,68%

Sexe	Population	Inscrits	% des inscrits suivant la population totale par sexe	% des inscrits suivant la population totale
Masculin	3 009 095	1 702 092	56,56%	27,49%
Féminin	3 182 060	1 807 166	56,79%	29,19%
Total	6 191 155	3 509 258	-	56,68%

% des hommes inscrits suivant la population totale masculine : 56,56 %
% des femmes inscrites suivant la population totale féminine : 56,79 %
% des hommes inscrits suivant la population totale : 27,49 %
% des femmes inscrites suivant la population totale : 29,19 %
% des hommes et femmes inscrits suivant la population totale : 56,68 %

% des hommes inscrits suivant la population totale

Maritime : 28,21%

% des femmes inscrites suivant la population totale

Maritime : 29,82%

% des hommes et femmes inscrits suivant la

population totale Maritime : 58,03%

Quelques données, chiffres clés et statistiques sur le scrutin du 25 avril:

TABLEAU DE REPARTITION DES ELECTEURS DANS LES CELI						
REGION	CELI	CRV	BV	Electeurs	Electeurs M	Electeurs F
MARITIME	YOTO	121	229	88 413	41 995	46 418
	VO	118	259	102 008	45 544	56 464
	LACS	105	248	98 256	46 464	51 792
	BAS-MONO	49	100	36 980	16 808	20 172
	ZIO	195	457	182 374	86 502	95 872
	AVE	79	157	59 893	30 107	29 786
	AGOE NYIVE-TOGBLE					
	AFLAO GAKLI-AFLAO					
	SAGBADO BAGUIDA	122	930	432 276	206 398	225 878
	VAKPOSSITO-LEGBASSITO-SANGUERA					
	LOME COMMUNE 1 ET 4	25	163	75 347	38 291	37 056
	LOME COMMUNE 2	42	386	182 944	90 172	92 772
	LOME COMMUNE 3	28	223	104 525	53 313	51 212
	LOME COMMUNE 5	30	307	145 649	77 749	67 900
Total Maritime		914	3 459	1 508 665	733 343	775 322
CENTRALE	TCHAOUDJO	112	274	108 000	53 482	54 518
	TCHAMBA	112	206	76 472	37 480	38 992
	SOTOUBOUA	177	274	95 114	47 597	47 517
	BLITTA	122	211	76 839	38 546	38 293
Total Central		523	965	356 425	177 105	179 320
KARA	KERAN	103	144	47 187	22 850	24 337
	DOUFELGOU	105	147	48 110	22 007	26 103
	KOZAH	177	385	147 403	72 052	75 351
	BINAH	103	151	49 887	24 354	25 533
	DANKPEN	136	201	67 432	31 310	36 122
	BASSAR	142	217	71 669	34 921	36 748
	ASSOLI	45	79	28 694	13 983	14 711
Total Kara		811	1 324	460 382	221 477	238 905
PLATEAUX	OGOU	155	279	105 873	52 064	53 809
	ANIE	99	181	68 042	33 859	34 183
	AMOU	135	193	62 946	31 538	31 408
	WAWA	104	171	63 036	32 946	30 090
	AKEBOU	69	98	33 408	16 535	16 873
	KLOTO	94	214	82 511	41 137	41 374
	KPELE	65	111	39 036	19 835	19 201
	DANYI	67	81	24 406	12 597	11 809
	AGOU	97	144	52 227	26 179	26 048
	EST-MONO	123	189	66 633	33 267	33 366
	MOYEN-MONO	71	108	37 696	15 962	21 734
	HAHO	210	341	120 499	58 250	62 249
Total Plateaux		1 289	2 110	756 313	374 169	382 144
SAVANES	KPENDJAL	133	226	79 288	35 852	43 436
	TONE	157	356	139 848	63 091	76 757
	CINKASSE	48	124	52 015	24 916	27 099
	TANDJOARE	90	165	59 685	26 976	32 709
	OTI	147	265	96 637	75 347	51 474



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Le Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank décoré des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française

Rabat le 12/04/2015 - À l'occasion de sa visite au Maroc, les 13 et 14 courant, le Ministre Français des Finances et des Comptes Publics, M. Michel Sapin a procédé à la décoration de M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, la plus haute décoration honorifique de la République Française.

En présence d'un parterre de personnalités officielles et des représentants des médias, le Ministre Français, dans son discours d'ouverture a félicité le Président pour, son dynamisme, son abnégation et son engagement infaillible au service du rayonnement économique du Maroc et pour les partenariats fructueux avec la France.

« J'en suis particulièrement heureux car, par son action, Mohamed El Kettani, incarne le modèle d'excellence qui doit être, à mon sens, celui de la relation franco-marocaine », a-t-il déclaré, rappelant le rôle essentiel qu'il a joué dans l'extraordinaire aventure du développement africain d'Attijariwafa bank, et en tant que Co-Président du Club des chefs d'entreprises France-Maroc.

Michel Sapin a exprimé sa « profonde conviction » quant à l'action commune des communautés d'affaires française et marocaine en vue de pouvoir tirer le meilleur profit du « formidable » potentiel de développement économique du continent, au bénéfice d'une Afrique qui avance. Il a souligné, à cet égard, le protocole d'entente signé le 5 juin 2014 avec la Banque publique d'investissement (Bpifrance) afin de favoriser le développement des entreprises françaises et marocaines dans l'un et l'autre pays, ainsi que les rapprochements entre opérateurs français et marocains pour aborder les marchés subsahariens.

M. Mohamed El Kettani, a quant à lui précisé, dans son allocution de remerciements, « Cette haute distinction m'honore, honore ma famille, mes collègues et mes pairs qui soutiennent au quotidien l'effort du progrès commun entre deux grandes Nations, la République Française et le Royaume du Maroc, dont les liens indéfectibles et inébranlables, transcendent nos histoires. À l'école du mérite, au Maroc comme en France, l'on m'a donné ma chance, d'abord grâce à mes études à l'école publique de mon pays, puis grâce à la bourse qui me permet de faire mes preuves à l'école française. Ces deux grandes patries savent soutenir ceux qui souhaitent progresser, travailler et se dépasser. À titre intime et personnel, je dois beaucoup au lien entre le Maroc et la France. Je suis, en conséquence, particulièrement ému de l'opportunité qui m'est donnée aujourd'hui de dire à mon pays, le Maroc, et à la grande Nation Française : Merci, Merci du fond du cœur ».

Et d'ajouter « l'impulsion stratégique des deux chefs d'Etats, S.M. le Roi Mohammed VI et le président de la République Française, François Hollande, a marqué un nouveau palier dans cette volonté commune de raffermir un lien géostratégique, culturel, social, politique et économique. Nous nous sommes réunis, au sein du Club de Chefs d'Entreprises Maroc-France, parties publiques et privées, pour baliser ensemble ces « nouvelles autoroutes de croissance ». Nous avons souhaité, ensemble, renouveler le souffle de notre partenariat économique, et repenser notre avenir. Nous avons, grâce à l'entente scellée au plus haut sommet de l'Etat, osé changer de lunettes pour lire le monde, pour construire des référentiels adaptés aux temps du 21^e siècle. En somme, nous avons, en permanence, joué collectif ».

Le Président n'a pas manqué, également, de rendre un vibrant hommage à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, qui « grâce à leur détermination, le groupe Attijariwafa bank, dans sa dimension africaine, se positionne comme un acteur de référence, fortement engagé dans le développement économique, social et environnemental des pays de présence ».

La cérémonie de décoration a été marquée par la présence notamment du Ministre de l'Economie et des Finances, Mohamed Boussaid, de l'ambassadeur de France au Maroc, Charles Fries et de la Présidente de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), Miriem Bensalah-Chaqroun, ainsi que plusieurs personnalités du monde politique, diplomatique, économique et du tissu associatif.

Contact presse groupe Attijariwafa bank

M^{me} Mariam El Khalifa
GSM: +221 647 473 248
E-mail: m.elkhalifa@attijariwafa.com



Le PDG du groupe M. Mohamed El Kettani par le Ministre Français des Finances et des comptes Publics M. Michel Sapin

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 035 272 260 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca.
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003
tel que modifié et complété - RC 333.

Mois de la Femme Vlisco 2015 :

Mme Essivi Mimi Bossou Soedjede élue Ambassadrice Vlisco

La soirée des récompenses du mois de la Femme Vlisco 2015, placée sous le thème « Vivez le rêve », s'est tenue le 11 avril dernier dans un hôtel de la capitale. Prestations d'artistes, remise de prix et défilés de mode ont marqué cette soirée riche en couleurs, que la VAC-Togo (Vlisco African Company) a voulu grandiose.

Organisé durant tout le mois de mars, le « Mois de la Femme Vlisco » rend hommage aux femmes d'exception d'Afrique centrale et de l'Ouest (Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Nigéria, République Démocratique du Congo et Bénin). L'élection de l'Ambassadrice Vlisco marque la fin d'un mois riche en activités diverses. Au Togo, c'est Madame Mimi Bossou-Soedjede qui a été élue cette année. Elle succède à Mlle Aimée Abra Tenu Ambassadrice Vlisco 2014.

Nominée aux côtés de Janine Akossiwa Degbe-Kinvi, écrivaine et chef d'entreprise, et de l'entrepreneure Chantal Donvidé, celle qui aura pour mission de porter haut les activités sociales de son mandat d'Ambassadrice Vlisco pour le Togo, s'est démarquée par son leadership et son engagement en faveur des jeunes. Madame Mimi Bossou-Soedjede a pour leitmotiv l'éducation et la formation des jeunes. « Mon rêve est de voir les jeunes être des leaders dans leur environnement. Le jeune doit être à la fois l'acteur de son propre développement et aussi

une valeur sûre pour son pays. Avec cette élection et par nos différents projets, nous allons œuvrer pour l'épanouissement des jeunes surtout ceux et celles de la rue », a-t-elle déclaré. Fondatrice de la Maison des Jeunes TV5 Monde de Lomé, Mme Bossou-Soedjede a une expérience avérée en matière d'éducation et de prise en charge des jeunes. Pour sa part, l'Ambassadrice Vlisco sortante a eu un mandat bien rempli avec quatre grandes activités majeures (100 cartes nationales d'identité pour les couturières, 400 kits scolaires en bâches publicitaires recyclées pour les élèves méritants de Kpalimé, 4 bourses d'études pour les étudiantes des universités de Kara et de Lomé et l'équipement de l'atelier Zam-ké).

En outre, Mademoiselle Aimée Tenu a visité les Pays-Bas dans le cadre de la découverte de Vlisco et de son patrimoine et a participé aux différentes activités de Vlisco Togo sur le plan national. « Etre Ambassadrice Vlisco m'a permis de porter mon inspiration au service des jeunes et des femmes de ma communauté. Ce fut des moments inoubliables que

je désire vivement ne pas s'interrompre », a-t-elle indiqué dans son discours de fin de mandat. Dans son mot d'ouverture, M. Louis-Philippe Bartet, Directeur Général de la VAC-Togo a rendu un hommage appuyé aux femmes africaines notamment aux Nana-Benz pour leur rôle dans la visibilité de notre pays. Il a ensuite exhorté la nouvelle

Ambassadrice à œuvrer énergiquement pour la parfaite réalisation de ses projets durant son mandat.

Le clou de la soirée était sans doute le dénouement de l'élection de l'Ambassadrice Vlisco 2015. Mais il est intervenu après la prestation de plusieurs artistes de la chanson togo-

laise, de différents défilés de mode présentant la nouvelle collection Vlisco « Feel » et d'une remise de prix de participation à deux jeunes couturières stylistes dans le cadre du « Vlisco Fashion Fund » qui est un programme d'accompagnement des jeunes créatrices de mode désirant réaliser des projets.



Ambassadrice Vlisco 2015, M. Bartet, Madame la Ministre et les Ambassadrices Vlisco 2013 et 2014



M. Bartet et les nominés 2015



Prix de participation VFF

JAVA LE VRAI L'ORIGINAL

L'epatrimoine de Vlisco est véritablement unique. Depuis 1846, nos pagnes luxueux marquent de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de « Hollandais ». À ce jour, nous restons la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais. Vlisco, le vrai, l'original, depuis 1846.

Découvrez notre nouvelle collection **FEEL** in your nearest point of sale and at www.vlisco.com.



VLISCO

SINCE 1846

Les engagements de Jean-Pierre FABRE pour le Togo

Dans un document intitulé « Mes engagements pour le Togo », le candidat de CAP 2015, Jean-Pierre FABRE, expose le programme d'actions qu'il propose aux Togolais, pour « réaliser ensemble, l'indispensable refondation de l'Etat, de la République et de la Nation togolaise ». Ses engagements :

RECONSTRUIRE L'ETAT

Le candidat du CAP 2015 s'emploiera avec détermination pour qu'enfin au Togo, toutes les institutions républicaines respectent et appliquent les lois. Avant la fin de la première année de son mandat, des projets de loi seront introduits à l'Assemblée Nationale pour proscrire la torture et donner les moyens à notre justice pour qu'elle travaille dans les normes internationalement admises. La promotion de la citoyenneté, de la décentralisation et les réformes politique favoriseront à leur tour, la mise en place des institutions fortes qui garantiront la liberté de presse, piliers de la démocratie. En ce sens, le professionnalisme et la modernisation des médias publics ainsi que l'apport d'aide d'au moins cinq cent million (500.000.000) FCFA aux médias privés sera une priorité. Le candidat Fabre prend l'engagement d'assurer aux populations halogènes, où qu'elles résident sur le territoire national, leurs droits en toute sécurité.

RECOUDRE LE TISSUS SOCIAL

Le tissu social, selon le candidat du CAP 2015 est fortement éprouvé du fait de la perte des valeurs qui fondent une nation unie et solidaire. Face à cette situation, Jean-Pierre FABRE promet de réduire la fracture sociale et d'offrir l'égalité des chances. Afin que les Togolais retrouvent la voie de l'honneur, de la dignité, du patriotisme, de l'amour de travail bien fait et du respect de la chose publique.

GARANTIR LA SECURITE POUR TOUS

La formation et l'encadrement de qualité des forces de sécurité, la dotation des différents corps surtout les sapeurs-pompiers en équipement adéquats et l'amé-

lioration des conditions de vie et de travail des femmes et hommes de ce secteur, sont les stratégies principales du candidat de CAP 2015, afin de conduire l'armée togolaise à devenir une armée républicaine. Il envisage également la construction de quatre hôpitaux militaires notamment à Témédja, à Kara, à Niamtougou et à Lomé ainsi que 12000 logements sociaux.

CONSTRUIRE UNE ECONOMIE DYNAMIQUE

Dans ce domaine, le candidat pense relancer les outils de production et favoriser de nouveaux investissements dans le secteur de la production. Selon le candidat, l'expérience de la Jeunesse Pionnière Agricole (JPA) des premières années de l'indépendance devra inspirer constamment l'intéressement des jeunes au secteur agricole et aux activités rurales. Ainsi, additionnant les énormes potentialités dont dispose le pays à une réforme agro-foncière qui sera mise en place, la sécurité alimentaire sera assurée à tous. D'un autre côté, la multiplication des recherches scientifiques sera au service de l'identification des richesses minières et de l'intensification de leur prospection. Après avoir développé une stratégie pour doter le pays d'une capacité suffisante en énergie électrique, le Togo va alors asseoir une industrialisation sur des unités de transformation. La construction de nouvelle infrastructure routières, ferroviaires, portuaires, fluviales et de communication viables et efficaces ne sera en marge du décollage économique togolaise et de son émergence à horizon 2025.

ENGAGER UNE POLITIQUE SOCIALE VOLONTARISTE

Face aux nombreux problèmes qui minent le secteur de santé, Fabre pense mettre en œuvre une politique nationale de santé qui sera guidée par huit principes directeurs, partant de la santé publique à l'évaluation des interventions et stratégie de soins en passant l'accès aux médicaments et les réformes qualitatifs et quantitatifs. Par la réalisation des forages dans les villages et les hameaux ainsi que l'ouverture du capital de la Togolaise Des Eaux (Tde) à des privés, le candidat de CAP estime pouvoir venir à bout des soucis d'eau et d'assainissement que connaissent la majorité des villes du pays. Sur le plan éducationnel, la réforme du système scolaire, la réhabilitation de l'enseignement technique font partie du projet de société de Jean-Pierre Fabre.

Sur le terrain de l'éducation où l'attente des Togolais est grande, le candidat Fabre promet allouer 10000 ordinateurs aux étudiants des deux universités du pays puis rehausser le niveau de la

bourse de 18000f par mois à 45000f et l'aide à 250000Fcf par an au lieu de 120000fCFA. Par ailleurs, une attention soutenue à l'alphabétisation, la réduction du coût des TIC et la vulgarisation de l'outil information sont selon lui, vitales pour l'environnement des entreprises et notamment pour le commerce extérieur et les services (banques, assurances, transports).

REHABILITER LA FEMME

Reconnaissant que, les femmes constituent la vraie force de travail au Togo, CAP 2015 entend les mettre au cœur de ses actions de développement pour valoriser leurs contributions multiformes à la création de la richesse nationale.

D'une part un environnement propice sera créé à l'exercice du droit inaliénable des femmes de leur participer aux prises de décision politique et de faire d'elles des citoyennes au même titre que les hommes. D'autre part, l'accès des

femmes aux ressources productives que sont la terre, le crédit et la technologie sera facilité, et les questions du « genre » inscrit dans les manuels scolaires.

CONDUIRE UNE DIPLOMATIE PRAGMATIQUE

Au plan des relations diplomatiques et de la coopération internationale, une fois au pouvoir, le parti envisage de souscrire à tous les engagements conclus avec l'Etat togolais, pourvu qu'elles ne menacent pas l'existence de la nation, sa souveraineté nationale, son intégrité territoriale, ni l'intérêt du peuple togolais.



CV DU CANDIDAT JEAN-PIERRE FABRE :

FORMATION ET VIE PROFESSIONNELLE

Né le 2 juin 1952, il fit ses études primaires et secondaires au Collège St Augustin de Togoville et au Collège Saint Joseph de Lomé. C'est de l'Université des Sciences et Techniques de Lille en France qu'il sortira plus tard nanti d'un DESS en Science Economique, spécialisé dans l'administration des entreprises. Ses premiers pas dans le monde professionnel se feront à l'Université du Bénin (actuellement Université de Lomé) où il enseignera pendant 4ans les statistiques, les finances et la Science économique. Entre 1981 et 1991 il est Secrétaire Général du groupe d'Etudes en Architecture et Urbanisme (AUBA). En 1990 il participe à la création de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) et est respectivement Directeur de Publication et Rédacteur en Chef des revues hebdomadaires « La Tribune des démocrates » et le « Temps des Démocrates ».

PARCOURS POLITIQUE

Selon sa biographie officielle sa vie politique débutera en tant que porte parole de la conférence nationale souveraine. En 1992, il devient Secrétaire Général de l'UFC. Il est élu député aux législatives d'octobre 2007 et est désigné Président du groupe Parlementaire UFC. Candidat officiel du parti aux présidentielles du 04 mars 2010, il arrive deuxième avec 33,94%. Il sera exclu du Parlement quelques mois plus tard à la suite d'une crise qui naît au sein de l'UFC avec la signature d'un accord de gouvernement entre ce parti et le RPT au pouvoir. Le 10 octobre 2010, il crée son parti l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et est élu député aux législatives du 25 juillet 2013.

Les engagements de Mouhamed TCHASSONA TRAORE pour le Togo

Le projet de société de Me Mouhamed Tchassona-Traoré, candidat du Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD), se résume en 35 engagements et 202 mesures; le tout s'articule autour de trois grandes thématiques: le domaine politique, le domaine économique, le domaine social et culturel.

DANS LE DOMAINE POLITIQUE

Le MCD s'engage à œuvrer pour la consolidation de la démocratie et pour la bonne gouvernance.

Le MCD s'attèlera à «reconstituer le tissu social brisé» en œuvrant à une réconciliation nationale. Aussi le parti s'engage-t-il notamment à mettre en place une grande Commission Nationale pour la Réconciliation tout en rendant effectives les recommandations de la CVJR; un gouvernement d'union nationale respectant les équilibres régionaux. Le MCD s'engage par ailleurs à œuvrer à:

- la réaffirmation des principes aux valeurs démocratiques;
- la tenue des réformes institutionnelles et constitutionnelles, et du cadre électoral
- la décentralisation, et l'administration du territoire
- réformer les forces de défenses et de sécurité
- prévenir contre l'intégrisme religieux...

En matière de politique extérieure, le MCD envisage de ratifier et respecter tous les accords internationaux relatifs aux droits de l'homme et libertés fondamentales; mettre en place une diplo-

matie économique et commerciale plus offensive; créer un climat politique sain et de bon voisinage avec les pays dont le Togo partage les limites frontalières; encourager le règlement pacifique des conflits; donner son soutien pour la création d'une monnaie unique de la CEDEAO; rechercher et encourager l'intégration sous-régionale et continentale...

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

Pour le MCD, l'économie togolaise se trouve dans un état précaire. Aussi, le

parti entend-il axer son action notamment sur l'assainissement des finances publiques et propose à cet effet, de répartir le budget national conformément aux priorités et aux besoins du pays; améliorer les recettes fiscales; les recettes administratives; combattre la fraude fiscale

et la contrebande; veiller à ce que la Cour des Comptes assure pleinement son rôle.

L'Agriculture occupe également une place de choix dans le projet du MCD. A cet effet, le parti s'engage à améliorer le



système d'encadrement des agriculteurs; accorder une grande part du budget au financement du milieu rural; inventorier toutes les méthodes possibles d'augmentation des terres cultivables; former des encadreurs agricoles qualifiés et en

Les engagements de Mouhamed TCHASSONA TRAORE

(Suite de la page I)

effectif suffisant; former les exploitants aux techniques agricoles...

Le projet de Me Tchassona-Traoré s'intéresse également à l'Élevage. Dans ce secteur, le candidat s'engage notamment à moderniser les moyens et techniques. En matière d'Énergie, le MCD mettra l'accent sur l'électrification rurale, et sur l'utilisation des énergies renouvelables en alternance avec l'hydroélectricité.

Concernant les Mines, Me Tchassona-Traoré s'engage à améliorer la transparence dans la gestion des industries extractives.

Le candidat mise par ailleurs sur l'intensification de l'industrialisation du Togo, et la facilitation des échanges comme une priorité en matière de commerce.

Les Transports constituent un facteur de développement par excellence, selon le MCD. Aussi, le parti table-t-il sur un plan quinquennal ambitieux qui permettra de doter toutes les localités de bonnes infrastructures de transport. Ainsi le MCD compte développer les infrastructures routières modernes; construire les grandes routes reliant les préfectures; construire de nouvelles routes reliant les différentes communes pour élargir le réseau d'échanges intra-communaux.

Dans le secteur des Postes et Télécommunications, Me Tchassona-Traoré s'engage à faire du téléphone, un outil de développement socio-économique accessible à toute la population; mettre fin aux monopoles et promouvoir la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile

en accordant deux licences; promouvoir la télévision et radio de proximité ...

Pour le MCD, le Tourisme est un secteur clé de l'économie et pourvoyeur d'emploi. Dans ce secteur, le parti va concevoir une stratégie réaliste de développement en mettant l'accent sur: l'aménagement et le réaménagement des sites touristiques; la création de parcs ou mini-parcs nationaux dans des régions touristiques en concertation avec les communautés locales; la promotion du tourisme intérieur afin d'amener les Togolais à mieux connaître leur pays.

En Artisanat, Me Tchassona-Traoré va notamment œuvrer à la modernisation de la politique nationale artisanale.

Le candidat du MCD a également une vision pour l'environnement à travers notamment son programme «TOGO VERT» qui vise à travers les «prix TOGO VERT» à honorer les paysans, les associations, les villes et communes qui auront excellé dans le reboisement et l'entretien des espaces écologiques.

DANS LE DOMAINE SOCIAL ET CULTUREL

Le parti compte mettre un accent particulier sur l'alphabétisation qui constitue «les fondements de toute civilisation et du développement harmonieux d'un pays». A cet effet, le parti va œuvrer notamment à: la mise en place des structures d'alphabétisation; la multiplication des centres professionnels d'alphabétisation; la mise à disposition des matériels didactiques adéquats aux enseignants...

Par ailleurs le MCD rendra obliga-

toires les enseignements maternel et primaire, jusqu'à l'âge de 16 ans. A l'école primaire, les cours se feront en journée continue jusqu'à 13 heures. Il sera instauré des cantines scolaires sans distinction régionale. Le parti compte également améliorer la qualité de l'enseignement par des formations et renforcements des capacités des enseignants; revaloriser la fonction d'enseignant par un traitement salarial particulier...

Dans l'enseignement secondaire, le MCD entend notamment multiplier les établissements d'enseignement général et technique et les centres de formation professionnelle.

Dans l'enseignement supérieur, le MCD préconise de rendre dynamiques les services d'orientation; créer des centres

de recherche universitaires et des pôles d'excellence; améliorer la qualité de l'enseignement; attribuer des bourses d'étude sur la base du mérite.

Faire de la santé pour tous, une réalité, tel est le crédo du MCD en matière de santé publique. A cet effet, le parti envisage de: multiplier les centres hospitaliers et les centres de santé suivant un plan stratégique; doter ces structures d'infrastructures sanitaires adéquates; instituer la prise en charge effective des premiers soins ou soins primaires; assurer une formation solide du personnel enseignant; promouvoir la santé de la mère et de l'enfant...

La politique du MCD en matière de logement sera axée sur: la construction de 100.000 logements sociaux; la moder-

nisation du système foncier; la mise en œuvre des mesures confortant les droits fonciers coutumiers par la délivrance de titres collectifs ou individuels...

L'emploi reste un des défis majeurs du MCD. Sur la question, le parti s'engage à créer 40.000 emplois supplémentaires dans la fonction publique et 13.000 emplois dans le privé; encourager la création de 150.000 emplois indépendants. En sports et loisirs, Me Tchassona-Traoré va instaurer une réorganisation du sport pour tous en dotant toutes les préfectures d'aires sportives équipées et d'une capacité acceptable; la construction des centres de formation, de terrains de jeu, des stades etc. pour le sport professionnel et de haut niveau; l'organisation d'une CAN en 2021...

CV DE ME MOUHAMED TCHASSONA TRAORÉ

FORMATION ET VIE PROFESSIONNELLE

Le leader du MCD est né le 31 décembre 1960 à Sokodé (région centrale). Juriste-notaire attaché de justice près le Parquet d'Instance de Lomé de 1993 à 1995, il sera nommé en décembre 1994 à la 25^{ème} chambre de notaire de Lomé où il exerce depuis juillet 1995. Président de la Première Chambre des Notaires du Togo de 2000 à 2002, Président De la Chambre des Nationale des Notaires du Togode 2002 à 2008, Me Tchassona est membre de la Commission Sécurité Sociale des Notaires de l'Union Internationale du Notariat Latin (UINL) entre 2004 et 2010. Il est aussi membre du Conseil d'Administration de l'Association du Notariat Francophone depuis juin 2005 et membre de la Commission Nationale de Modernisation de la Législation et Président de la Sous Commission Réforme du Droit Foncier depuis 2006. Il a été membre de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et Président de la sous commission Promotion des Droits de l'Homme de 2006 à 2010. Il participe depuis 2009 au Rapport Doing Business de la Banque Mondiale en tant qu'expert Notarial.

PARCOURS POLITIQUE

Le parcours politique de Me Tchassona débute en tant que membre fondateur du Parti pour la Démocratie et le Renouveau (PDR), parti qu'il a représenté à l'Accord Cadre de Lomé en 1998 puis à l'Accord Politique Global en 2006. Il crée son propre parti politique MCD depuis novembre 2006 avec lequel il se présente aux législatives de 2013. Il en revient malheureusement sans un siège au Parlement.

Il est candidat du MCD à la prochaine présidentielle.

Les engagements de Gerry Konmadega TAAMA pour le Togo

Le projet de société du Nouvel Engagement Togolais (NET) expose les grandes lignes de la réflexion politique du parti. Sa réalisation devrait «conduire les Togolais à réduire de façon importante le chômage, augmenter leur pouvoir d'achat, et améliorer sensiblement leur qualité de vie. Au-delà, ce projet devrait améliorer l'image du pays à l'extérieur, de façon à en faire un pôle d'investissement pour les opérateurs économiques internationaux, de même qu'une destination de prestige pour le tourisme de loisirs». Ses engagements :

INSTITUTIONS ET ADMINISTRATION

Le NET est décidé à instaurer une démocratie pluraliste authentique débouchant sur l'Etat de droit. Le programme d'actions du NET dans ce domaine concerne les structures fondamentales de l'Exécutif, du Législatif et du Judiciaire ainsi que les grandes institutions de la République (Conseil Economique et Social, HAAC, Cour constitutionnelle, Médiateur de la République...). Le NET opte pour un régime de type présidentiel mais propose, cependant, l'institutionnalisation du poste de premier ministre qui sera pourvu par le parti majoritaire au parlement et nommé par le Président de la République.

Faisant le constat selon lequel la situation actuelle du pays est caractérisée par la recrudescence de la criminalité, du banditisme, du vol et autres travers so-

ciaux, le programme d'actions du NET visera principalement l'adaptation des forces de sécurité à l'Etat de droit notamment en renforçant les effectifs, en assurant une formation de qualité, en améliorant leurs conditions de travail et en modernisant leurs équipements. Pour remédier à l'insécurité juridique et judiciaire qui caractérise notre activité économique, le NET envisage de mettre en œuvre un programme d'actions devant déboucher sur l'indépendance réelle du pouvoir judiciaire et la restauration de la crédibilité du corps judiciaire. Il s'agira d'établir une vraie modernisation de la justice qui prenne en compte aussi bien l'amélioration des conditions de travail des magistrats et autres fonctionnaires de la justice, mais aussi une justice qui soit égale pour tous, autant pour le puissant que le faible.

ECONOMIE ET SOCIAL

LE NET œuvrera à la mise en place

rapide du Conseil Economique et Social qui donnera son avis sur les projets de textes importants à caractère économique et social. Elle comprend les partenaires sociaux et l'Etat et doit être à ce titre l'émanation des organismes respectifs de la vie économique et sociale de la Nation.

POLITIQUE ECONOMIQUE

Le NET fait de son programme économique la pierre angulaire de sa politique générale. Il est prévu dès la prise du pouvoir de faire l'audit généralisé des régies financières du pays. Sa politique économique et financière est celle d'un Etat libéral décidé à encadrer et aider tous ses fils et filles, en investissant dans les secteurs porteurs de croissance (tourisme, industrie agroalimentaire, télécommunication, logistique, secteur bancaire, services...). Le développement des secteurs énergétiques et hydrauliques, d'infrastructure et bien autres sont les

canaux pour arriver à cette fin. La priorité sera accordée au secteur rural qui constitue la majeure partie des populations de notre pays (70%). Dans ce cadre la modernisation de l'agriculture, le soutien et l'encadrement à l'élevage et à la pêche, la réglementation des eaux et forêts, l'assistance aux Industries, Petites et Moyennes Entreprises et l'instauration du code Mines sont les grandes lignes. Mais, le NET compte aussi développer l'énergie renouvelable et durable. D'ici l'horizon 2020, il est envisagé atteindre un taux de 85% d'accès à l'eau potable en milieu rural, et de 95% en milieu urbain. Le développement des infrastructures de transport selon le NET doit passer par le désenclavement des cantons et préfectures sur toute l'étendue du territoire national ainsi que la mise en place d'un service de transport ferroviaire reliant la capitale aux grandes villes de l'intérieur

de plus de 30 000 habitants. Ainsi, une véritable politique nationale de l'urbanisme et de l'habitat, du commerce, de l'environnement, du tourisme, et de l'artisanat est promise par le NET qui veut doter les banques davantage de fonds d'investissement, tout en facilitant l'accès au crédit. L'initiative de l'OTR est intéressante et pourrait selon le NET, sur le moyen terme mieux mobiliser les recettes fiscales du pays.

POLITIQUE SOCIALE ET CULTURELLE

La stratégie du NET consistera à subordonner toute croissance de l'appareil



Les engagements de Gerry Konmadega TAAMA

(Suite de la page II)

éducatif à un réaménagement profond du système, à son amélioration qualitative, à une corrélation avec les besoins du monde du travail. La politique de la santé reposera sur la prévention et une protection sociale très développée. Une grande politique du logement et de l'habitat permettra d'atténuer les difficultés que rencontrent les ménages, en particulier les jeunes. Le NET considère les petites et moyennes entreprises comme une des solutions au problème de l'emploi. La politique culturelle est l'autre versant d'une politique éducative au sens large. Le parti propose définir en étroite consultation avec les associations et les personnalités des milieux culturels en vue d'éviter tout dirigisme culturel. Dans le domaine du sport, l'Etat doit jouer son rôle d'aide au

développement de toutes les disciplines sportives, inciter le plus grand nombre de citoyens de tous les âges à la pratique sportive. Mais pour le NET, la jeunesse togolaise dont la maturité et le sens des responsabilités sont attestés, est d'abord un partenaire dans la définition et la mise en œuvre de sa politique globale de développement économique, social et culturel.

POLITIQUE ETRANGERE ET COOPERATION

La base de cette politique sera le dialogue dans le règlement des conflits et le principe de bon voisinage. Le Togo a besoin d'un corps diplomatique compétent, patriote, ouvert sur le monde extérieur et d'une expérience confirmée, capable de transformer nos ambassades

à l'étranger en autant de centres de développement des échanges commerciaux

et des investissements étrangers publics ou privés en faveur du Togo.

CV DU CANDIDAT DE GERRY K. TAAMA

FORMATION ET VIE PROFESSIONNELLE

KomandégaTAAMAest né le 2 février à Siou dans la préfecture de Doufelgou. Il fit ses études primaires entre Pya et Siou et poursuit le cours secondaire au collège Chaminade de Kara. Mais c'est au collège Protestant de Lomé qu'il obtiendra son baccalauréat scientifique en 1995. Il obtiendra plus tard sa licence en sociologie de la communication à l'Université de Lomé et s'inscrit en 1999 à l'Ecole Spéciale militaire de Saint-Cyr d'où il sortira trois années plus tard titulaire d'un diplôme de l'école et d'une maîtrise en droit international humanitaire. Il finira sa formation par une spécialisation à l'Ecole d'applications de l'arme blindée et cavalerie de Saumur. Il participe au contingent togolais de l'ONUCI en Côte d'Ivoire et est affecté à son retour à l'Ecole de Formation des Officiers des Forces Armées Togolaises (EFOFAT) en tant qu'instructeur. En 2008, il demande sa mise à disponibilité de l'armée et complète son cursus en formation par correspondance en communication. Il créera son agence de communication et publie un an plus tard «Parcours de Combattants» un roman qui obtient l'année suivante le prix littéraire de la saint-cyrienne. Galvanisé par ce succès, il publiera en 2010 un recueil de nouvelles «Chronique de la Caserne» et crée la même année une société de gardiennage.

PARCOURS POLITIQUE

Il crée le 28 avril 2012 le NET son parti politique. Il conduit l'année suivante la liste de son parti dans la circonscription électorale du Grand Lomé lors des législatives de juillet 2013 mais n'eut aucun élu au parlement.

Les engagements d'Aimé Tchabouré GOGUE pour le Togo

Le Pr Aimé Tchabouré GOGUE explique sa candidature par « la nécessité de prendre la mesure des différents maux dont souffre le Togo, notamment la crise politique permanente, celle morale très profonde rendant la population togolaise de plus en plus pauvre et vulnérable ». Il entend engager le pays dans une nouvelle forme de gouvernance basée sur les valeurs d'intégrité, de transparence et d'équité, gages d'un avenir meilleur. Ses engagements :

GOUVERNANCE POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE

Restauration de l'autorité de l'Etat. Celle-ci reposera sur des institutions fortes et crédibles, devant permettre à l'Etat de remplir avec efficacité ses missions régaliennes. Outre les réformes institutionnelles et constitutionnelles, une charte nationale de la gouvernance garantissant une redistribution plus équitable des richesses nationales aux générations présentes et futures sera adoptée et mise en œuvre. Il prévoir aussi la mise en place d'un gouvernement de transition et d'ouverture incluant toutes les sensibilités politiques. L'administration publique sera réhabilitée et rendue plus efficace, plus fiable et compétente. Le fonctionnaire vivra décemment de son travail et mis à l'abri de la corruption. La crise récurrente qui secoue la fonction publique trouvera des solutions dans les 60 jours après la prise de fonction du nouveau président. Dans le même sens, le renforcement du caractère républicain des forces de défense et de sécurité constitue une priorité absolue. Et le ratio actuel qui est d'environ 1 policier pour 1238 habitants passera à 1 policier pour 600 habitants, en vue d'accroître les capacités opérationnelles et l'efficacité. Enfin, la liberté d'expression et l'indépendance des médias ainsi que les institutions les gérant à l'égard de l'Etat et des pouvoirs d'argent seront consolidées.

GOUVERNANCE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET DES ENTREPRISES

Les efforts économiques seront concentrés sur l'agriculture, les forêts, les mines et l'énergie principalement. Des condi-

tions pour l'émergence d'un entrepreneuriat agricole dynamique source de richesses seront créées. Ainsi, l'agriculture sera modernisée. Des conditions favorables seront créées pour la remise en place d'un service semi-public d'encadrement des paysans devant permettre l'amélioration de 30% du rendement moyen de la production des céréales et la réduction des pertes post-récoltes de 20%. Le secteur minier passera aussi sous le sceptre des réformes. Des mesures seront prises pour l'amélioration de la transparence dans la gestion des industries extractives à travers une mise en œuvre plus rigoureuse de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Le monopole de la CEET sera réduit, la promotion de l'énergie à base de sources renouvelables sera de mise. En outre, Aimé GOGUE s'engage à améliorer le taux d'accès de la population à l'énergie électrique de 28% aujourd'hui à 40% au moins en 2020. Le cadre institutionnel des investissements privés sera attractif avec un climat des affaires amélioré. En ce qui concerne la monnaie, le candidat d'ADDI contribuera à l'accélération de la création de la monnaie de la CEDEAO. La recherche d'un taux de croissance d'au moins 8% reste un objectif à atteindre afin d'améliorer les conditions de vie des populations et réduire la pauvreté.

DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIO-ECONOMIQUE

Le Pr Aimé GOGUE compte faire de la formation la priorité des priorités pour un développement durable. La politique éducative sera axée sur la réalisation des objectifs de développement national dans les domaines économique, socio-

culturel, technologique et communicationnel. Les états généraux de l'enseignement seront organisés dès 2016 en associant les enseignants, les parents d'élèves, le secteur privé et l'administration. Tous les programmes d'enseignement seront actualisés et les conditions de vie et de travail des enseignants seront notamment améliorées. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sera accéléré et généralisé dans l'administration publique Togolaise. Ainsi, une troisième licence de téléphonie mobile sera accordée en vue de réduire les coûts de communication, une connexion de grande qualité au réseau mondial de communication sera assurée. Puis, un vaste programme visant à fournir des ordinateurs à tous les établissements d'enseignement secondaire à travers la réalisation du projet « 1 ordinateur à 50.000 FCFA pour les écoliers » sera mis en œuvre. On

peut aussi compter la création de trois autres universités dans les régions des savanes, centrales et des plateaux en veillant à l'adéquation réelle formation-emploi-développement. L'emploi pour tous sera un autre champ d'actions du gouvernement. Les activités génératrices de revenus en général et celles initiées par les femmes et les jeunes sans emploi seront appuyées par des projets spécifiques d'appui pour l'amélioration de l'accès à des moyens de financement adéquats grâce au développement d'un réseau approprié de micro finance. Il sera adopté des normes pour la mise en place de plate-forme technique dans les centres médico-sociaux, les hôpitaux de préfecture et les centres hospitaliers régionaux et améliorer le plateau technique des trois centres hospitaliers universitaires et hisser le CHU Campus de Lomé au niveau de la clinique PISAM d'Abidjan. Les « cliniques ambulantes »

seront mises en place pour suppléer l'absence d'équipement et de personnel spécialisé dans certaines régions du pays. Le candidat GOGUE s'engage à assurer l'accès à l'eau potable à au moins 66% de la population des zones défavorisées en la matière et porter la moyenne nationale de l'accès à l'eau potable à 70% d'ici 2017. Il compte notamment viabiliser tous les chefs-lieux de Préfecture, en les dotant en équipements de services de base fonctionnels (eau courante, énergie électrique, téléphone, infrastructures sportives et culturelles).. La construction de deux stades d'au moins 30000 places s'ajoutant au stade de Kégué, favorisera la candidature du Togo à l'organi-



CV D'AIMÉ TCHABOURÉ GOGUE

FORMATION ET VIE PROFESSIONNELLE

Le candidat de l'ADDI est né en 1947. Il a fait ses études supérieures à l'Université de Montréal au Canada sanctionnées par un PhD Sciences Economiques. A son retour en 1976, il a enseigné pendant 35 ans à l'Université du Bénin (actuelle Université de Lomé). Ancien doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université du Bénin, ancien Directeur l'Ecole Supérieure de Secrétariat de Direction (ESSD), ancien directeur de l'Institut Universitaire de Gestion (UIT Gestion) et ancien vice-recteur à l'Université du Bénin, il a aussi enseigné dans certaines universités étrangères comme l'Université de Rabat au Maroc. Il est auteur de plusieurs publications scientifiques dans des revues spécialisées en économie. Consultant international en économie, Aimé Gogue a travaillé dans plusieurs institutions internationales comme le Secrétariat Général des Nations Unies où il a été Membre du « Committee for Development Planning (CDP) » de 1990-1993. Il a aussi été membre de la commission bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et membre de la Commission Technique de Réforme de la même institution de 1989 à 1990.

PARCOURS POLITIQUE

Le Professeur Aimé Gogue fut ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire de 1991 à 1992 et ministre de l'Education nationale et de la Recherche scientifique de 1992 à 1993. Il dirige le parti ADDI depuis avril 2007 et est député à l'Assemblée Nationale et Président de la commission permanente Santé, Population et action sociale depuis juillet 2013. Il est également membre du comité interparlementaire de l'UEMOA depuis janvier 2014.

(Suite à la page IV)

Les engagements d'Aimé Tchabouré GOGUE

(Suite de la page III)

sation de la CAN 2019 de football.

COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE ET DIASPORA

La politique extérieure sera axée sur la consolidation des relations avec les par-

tenaires internationaux et à l'intégration régionale et africaine dont le Togo sera un artisan majeur. Une priorité sera accordée aux relations économiques, politiques, culturelles, scientifiques et sportives spécifiques avec les voisins im-

médiats (Burkina Faso, Benin et Ghana) et au sein de l'espace UEMOA et de la CEDEAO. La diaspora sera un partenaire actif dans le processus de développement du pays. Le candidat d'ADDI procédera à la création d'un Secrétariat

d'Etat en charge des Togolais de l'étranger et adoptera les textes nécessaires pour accorder à la Diaspora le droit de vote et prendre des mesures pour rendre la disposition opérationnelle à l'élection présidentielle de 2020. Par une stratégie

de coaching et de transfert des compétences, la diaspora sera systématiquement associée à la gestion des secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation et l'environnement.

Les engagements de Faure Esozimna GNASSINGBE pour le Togo

Le projet du candidat Faure Gnassingbé pour les 5 années à venir repose sur trois éléments essentiels: un constat, une vision et des engagements pour le futur.

Le constat de Faure Gnassingbé

Nous revenons de loin. Nous avons fait ensemble un chemin considérable qui a éloigné la précarité et l'instabilité. Elles menaçaient nos Citoyens et notre Etat et gageaient notre Avenir sur de mauvaises bases.

Le Togo a renoué avec la Paix civile, premier capital du patrimoine togolais. Le Togo a repris le cycle vertueux de la croissance avec ses retombées déjà perceptibles. Le Togo a retrouvé le goût de l'effort et le sens des performances. Le Togo a restauré son identité nationale et sa place dans la communauté internationale.

Et en quelques années les Citoyennes et les Citoyens togolais ont ranimé le sentiment d'appartenir à une Nation forte.

Les bases sont à nouveau solides et les fondamentaux sont en place. Ce sont des acquis.

La vision de Faure Gnassingbé

Mon projet est articulé entre l'exigence de consolidation et d'approfondissement de l'action politique engagée et la nécessité de rompre avec certains archaïsmes pour innover et avancer plus vite et plus loin vers de nouveaux horizons.

Je fais de la Démocratie un élément fondamental de mon action en faveur de la société togolaise et je veux un Togo de concorde où règne la paix des cœurs, des esprits, des pensées, des actions, des paroles et des écrits. Inspiré par la force de mes racines africaines, marqué par mon attachement loyal à ma Terre, à mes Sœurs et Frères togolais, j'ai une vision ambitieuse du Togo, moderne, prospère, confiant dans son potentiel d'avenir, ouvert sur le monde».

Les engagements de Faure Gnassingbé:

Consolider l'Etat de droit

Pour cela le candidat s'engage à:

- Garantir et renforcer le pluralisme politique
- Garantir la séparation des pouvoirs
- Poursuivre la modernisation de la jus-

tice

- Restaurer la confiance entre la Nation et sa classe politique
- Consacrer dans notre droit les libertés fondamentales
- Renforcer notre Armée
- Combattre la criminalité
- Contribuer au maintien de la paix internationale

La stabilité du pays

Les Forces de Défense et de Sécurité feront l'objet d'une attention particulière pour leur rôle décisif dans le maintien de la paix, de l'intégrité territoriale, de la sécurité et de la stabilité du pays ainsi que dans la lutte contre la délinquance au quotidien.

Accélération de la croissance économique

Pour y parvenir, Faure Gnassingbé s'engage à :

- Créer des emplois en masse
- Veiller à ce que l'Etat joue pleinement son rôle de régulateur et d'arbitre du jeu économique
- Poursuivre l'amélioration du climat des affaires
- Maintenir l'assainissement des finances publiques
- Mieux contrôler le flux monétaire en circulation
- Encourager l'entrée de devises étrangères au Togo
- Amorcer la décentralisation
- Développer les différentes régions et préfectures
- Rapprocher l'usager des services publics
- Organiser des élections locales

Mettre en œuvre la décentralisation

Le Togo a, depuis plusieurs années, opté clairement pour une organisation décentralisée au profit des collectivités territoriales prévues par la Constitution. Ainsi Faure Gnassingbé s'engage à poursuivre le processus de décentralisation .

Une meilleure action sociale

Réduire les inégalités et promouvoir la solidarité nationale est une nécessité pour laquelle le candidat Faure Gnassingbé s'engage pour les 5 prochaines

années.

Renforcer le capital humain

«Notre capital humain c'est notre force. Cette force doit être démultipliée par l'éducation.

Chaque Togolais doit pouvoir contribuer à la vie sociale, économique et politique de notre pays, et être reconnu à sa juste valeur», croit Faure Gnassingbé qui s'engage à:

- Permettre à tous les Togolais de bénéficier de la richesse nationale
- Garantir une politique altruiste
- Soutenir davantage les populations à la base
- Favoriser l'insertion économique
- Etendre progressivement la couverture maladie à tous
- Réformer le secteur de l'éducation
- Promouvoir les droits des enfants
- Conforter la place des femmes dans notre société

Améliorer le cadre de vie

Pour Faure Gnassingbé , chaque citoyen doit pouvoir vivre en bonne santé, et dans un environnement sain. L'Etat doit, à cet effet, mettre à la disposition de tous les moyens pour garantir ces droits fondamentaux à tous les Togolais.

Faire des mines et de l'Energie des facteurs clés

Les fruits de l'exploitation des richesses minières, soutient Faure Gnassingbé,

doivent bénéficier à tous; l'Etat doit par ailleurs garantir la fourniture d'énergie électrique à un maximum de togolais.

Pour cela, le candidat s'engage à:

- Concentrer les efforts sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé
- Poursuivre la lutte contre le VIH et le paludisme
- Généraliser la couverture vaccinale
- Rendre universel l'accès à l'eau potable
- Garantir le droit au logement pour tous
- Assurer une meilleure répartition des bénéfices de l'exploitation minière
- Protéger davantage les populations résidant à proximité des lieux d'extractions
- Consentir des concessions de manière plus stratégique
- Améliorer le taux de couverture électrique
- Développer de nouvelles stratégies d'approvisionnement en électricité

Promouvoir la culture et le sport

Le Togo revendique un riche patrimoine culturel dont il doit exploiter le potentiel. Le Sport a presque toujours rassemblé les Togolais. L'Etat doit accompagner ce secteur pour être à la hauteur des attentes de la population.

Valoriser le Togo, véritable



corridor économique

Les importants investissements consentis pour la réhabilitation et la modernisation des infrastructures visent à faire du Togo une véritable plateforme de services. Ces efforts ne doivent pas s'essouffler.

Aussi le candidat d'UNIR s'engage-t-il à :

- Valoriser les cultures traditionnelles régionales
- Faciliter la détection de nouveaux talents sportifs
- Moderniser les infrastructures sportives
- Exploiter au mieux les atouts de notre Port en eau profonde
- Faire de Lomé un hub aérien régional
- Poursuivre l'extension du réseau routier pour favoriser l'économie locale participative
- Relancer le chemin de fer pour fluidifier le trafic marchandises

CV DE FAURE GNASSINGBE

FORMATION ET VIE PROFESSIONNELLE

Né le 6 juin 1966, à Afagnan dans la préfecture des Lacs, Faure Gnassingbé fit ses études primaires à l'Ecole Primaire Publique du Camp RIT à Lomé jusqu'en 1977. En 1982, il obtint son Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) au Collège Chaminade. C'est au Lycée militaire de Saint Cyr en France qu'il décrochera trois ans plus tard son baccalauréat. Il poursuivra ses études supérieures dans le milieu de la finance à l'Université George Washington d'où il sortira en 1997 titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) après sa maîtrise de gestion à l'Université Paris -Dauphine. Sa vie professionnelle, il l'entamera avec plusieurs stages dans des Institutions Internationales. Il rentrera définitivement au Togo en 1998.

PARCOURS POLITIQUE

Faure Gnassingbé découvre la politique très jeune. En mars 1999, il est en effet élu député de la première circonscription de la préfecture de Blitta (au centre du Togo). Au Parlement, il préside durant son mandat la commission des Relations Extérieures et de la coopération de l'Assemblée Nationale. Faure sera réélu aux législatives de 2003 puis nommé ministre de l'Equipement, des Mines et Des Postes et Télécommunication le 27juillet 2003. Au décès du Général Gnassingbé Eyadema, le 05 février 2005 il devient Président de la République le 07 février. Il renoncera à cette fonction quelques jours plus tard afin de garantir la transparence de l'élection présidentielle du 24avril 2005 à laquelle il est candidat. Il sera élu président à l'issu du scrutin du 24avril en obtenant 60,15% des voix et sera réélu à l'élection présidentielle du 04 mars 2010.